

Rapport sur la stratégie bas carbone, ressources et solidarités

2023-2024



TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU MAIRE	3
PRÉAMBULE	4
1. STRATÉGIE BAS CARBONE	7
1.1. Accélérer la rénovation énergétique	8
1.2. Réduire notre consommation d'énergie	9
1.3. Produire une énergie locale et rentable	10
1.4. Repenser et aménager le bâti pour s'adapter au changement climatique	11
1.5. Concevoir une nouvelle offre de mobilité	13
2. STRATÉGIE RESSOURCES	16
2.1. Préserver les ressources en eau	17
2.2. Développer l'économie circulaire et solidaire	18
2.3. Protéger la nature et la biodiversité	22
3. STRATÉGIE SOLIDARITÉS	25
3.1. Favoriser le développement économique et les commerces de proximité	26
3.2. Développer l'économie sociale et solidaire	27
3.3. Accompagner les transitions	28
3.4. Renforcer la cohésion sociale	29
4. ADMINISTRATION RESPONSABLE	32
5. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	36
6. SCEAUX VILLE LABELLISÉE	40
LEXIQUE	42

L'ÉDITO

Les conséquences du dérèglement climatique sont aujourd'hui visibles partout en France et sur nos territoires. Le niveau des nappes phréatiques peine à revenir à l'équilibre, les périodes de fortes chaleurs s'allongent, les précipitations deviennent plus soudaines et intenses, et des espèces invasives, comme le moustique tigre, deviennent de plus en plus présentes, alors qu'elles étaient autrefois inadaptées à nos climats. Ces quelques exemples montrent à quel point les effets du dérèglement climatique sont variés et capables d'impacter profondément et durablement notre quotidien.

Chaque collectivité dispose de compétences spécifiques qui lui permettent d'agir de manière complémentaire et de jouer un rôle crucial dans l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique. Les communes ont une place centrale dans ce combat, et la ville de Sceaux s'est engagée depuis de nombreuses années pour préserver un cadre de vie agréable pour ses habitants. Une des premières prises de position fortes de la Ville fut son opposition ferme, dans les années 1960, au projet d'autoroute devant traverser la ville du nord au sud, ce qui a permis de créer des aménagements dédiés aux cyclistes et randonneurs reliant les communes voisines au sud et Paris au nord.

Dès les années 2000, la Ville s'est engagée dans une démarche de transition plus globale, en mettant en place un conseil local de développement durable qui a émis de nombreuses propositions et avis sur les politiques municipales concernant l'urbanisme, les circulations douces, le plan vélo, les espaces verts, l'économie sociale et solidaire, etc. En 2019, la démarche "Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux" a permis de fédérer un collectif de citoyens travaillant sur différents thèmes liés à l'environnement et à l'économie circulaire, tels que le lancement du budget participatif et la révision du plan local d'urbanisme, qui encadre la gestion de l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Pour poursuivre ces démarches et renforcer cette dynamique de démocratie participative et délibérative, la Ville a mis en place plusieurs initiatives pour structurer son action. Ainsi, un comité consultatif des transitions a été constitué, composé d'élus, d'associations et de citoyens volontaires et tirés au sort. Ce comité a pour vocation d'accompagner les changements de comportement nécessaires pour initier les transitions énergétique, environnementale, numérique, économique et sociale permettant de bâtir une ville durable. Afin d'assurer le suivi de ces démarches, la Ville s'est dotée d'une nouvelle équipe d'agents au service des transitions : le pôle Transitions et développement local.

En 2022, la ville de Sceaux a réalisé son bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Cette étude a permis de mesurer les émissions directes et indirectes du territoire et de ses habitants, et d'identifier les principaux postes d'émissions. Forts de ces résultats, des plans d'action ciblés ont été élaborés pour réduire l'empreinte carbone de la Ville.

La Ville intervient ainsi dans le cadre de ses compétences propres, en lien étroit avec ses partenaires et notamment le territoire Vallée Sud – Grand Paris et la Métropole du Grand Paris notamment, et met en œuvre des actions portant sur son propre patrimoine. Mais elle intervient également en suscitant et en favorisant de multiples initiatives d'habitants et acteurs locaux : permis de végétaliser, aide à l'achat et à la plantation d'arbres, jardins partagés, fablabs, AMAP, recyclerie, repair café, mission zéro déchets, initiatives des commerçants et artisans, etc.

Ces engagements de la Ville soulignent sa détermination et son engagement à relever le défi d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique tout en améliorant la qualité de nos services publics et le cadre de vie des Scéens.



Philippe LAURENT
Maire de Sceaux



Florence PRESSON
Adjointe au maire déléguée
aux Transitions et à l'économie
circulaire et solidaire

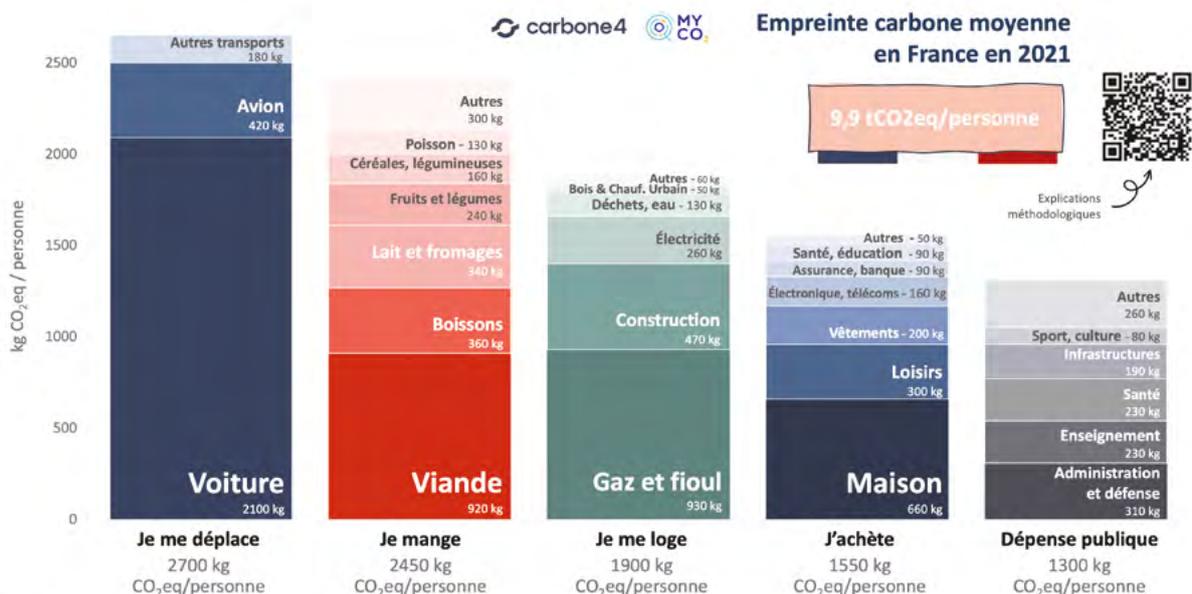
PRÉAMBULE

Dès 2008, la ville de Sceaux a produit un bilan carbone de son territoire. En 2022, elle a réalisé son Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) en utilisant les données de 2018 fournies par l'observatoire francilien de l'énergie et des gaz à effet de serre. Cette étude a permis de quantifier les émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes (scopes 1 et 2), attribuables à la Ville et à ses activités sur le territoire communal. Grâce à ce bilan, la Ville a pu identifier les principaux postes d'émissions et les défis majeurs à relever pour mener à bien la transition écologique et énergétique sur son territoire.

Le bilan total des GES pour l'année 2018 s'élevait à 40 ktCO₂ équivalent. Parmi ces émissions, 68% provenaient de la consommation d'énergie résidentielle, 19% des bâtiments tertiaires et 11% étaient liées aux transports au sein de la commune. À la suite de ce bilan, le cabinet Carbone 4 a organisé quatre ateliers avec des élus, des agents, les présidents des copropriétés et des habitants de Sceaux, dédiés à l'identification des leviers d'action prioritaires dans les domaines des logements individuels et collectifs, des bâtiments tertiaires et des modes de transport. Les propositions issues de ces ateliers ont été consolidées et quantifiées pour former le plan d'action de réduction des GES de la Ville.

Les objectifs de ce plan d'action s'inscrivent dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC3), visant la neutralité carbone d'ici 2050 et intégrant les objectifs du Plan climat air énergie métropolitain (PCAEM) de la Métropole du Grand Paris et du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Vallée Sud – Grand Paris. Ces stratégies visent toutes la neutralité carbone en 2050, l'amélioration de la résilience territoriale face aux changements climatiques, le respect des normes de qualité de l'air de l'Organisation mondiale de la santé, la réduction significative de la consommation énergétique et le développement de la production locale d'énergies renouvelables et de récupération.

Ainsi, Sceaux s'est fixé l'objectif ambitieux de **réduire de moitié d'ici 2035 ses émissions de GES**, soit de 40 à 19 ktCO₂ équivalent, et d'atteindre la neutralité carbone en 2050, pour un environnement bas carbone et résilient. Pour mieux comprendre l'empreinte carbone moyenne par habitant en France, voici un graphique illustrant la répartition des émissions de CO₂ équivalent par personne en 2021 :



Gaz inclus : CO₂ (hors UTCATF France), CH₄, N₂O, HFC, SF₆, PFC, H₂O (trainées de condensation).
Source : MyCO₂ par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse V3 et INCA 3.

PRÉAMBULE

La réduction des émissions de gaz à effet de serre n'est pas l'action unique à mettre en place pour atténuer les effets du dérèglement climatique et s'adapter à ses enjeux. Une vision écosystémique est indispensable.

Le présent rapport dresse un bilan des actions déjà réalisées et des projets en cours. Il a pour but de présenter une stratégie globale bas carbone et de l'intégrer dans une vision durable et soutenable à long terme. Il est structuré en trois axes principaux: bas carbone, ressources et solidarités, couvrant des aspects cruciaux de la transition, tels que la rénovation énergétique, les mobilités douces, le développement de l'économie circulaire et solidaire, ou encore la préservation de la nature et de la biodiversité, ainsi que l'axe administration responsable.

Ce rapport montre ainsi les engagements pris par la Ville pour poursuivre une démarche d'amélioration continue du cadre de vie de ses habitants, de prise en compte de leurs besoins et d'anticipation des enjeux de transition écologique et énergétique.

Administration exemplaire :

- Mettre en œuvre les écocgestes au quotidien
- Adopter les mobilités douces
- Lutter contre les discriminations

Stratégie solidarités :

- Favoriser le développement économique et les commerces de proximité
- Développer l'économie sociale et solidaire
- Accompagner les transitions
- Renforcer la cohésion sociale

Stratégie bas carbone :

- Accélérer la rénovation énergétique
- Réduire notre consommation d'énergie
- Produire une énergie locale et rentable
- Repenser et aménager le bâti pour s'adapter au changement climatique
- Concevoir une nouvelle offre de mobilité

Stratégie ressources :

- Préserver les ressources en eau
- Développer l'économie circulaire et solidaire
- Protéger la nature et la biodiversité

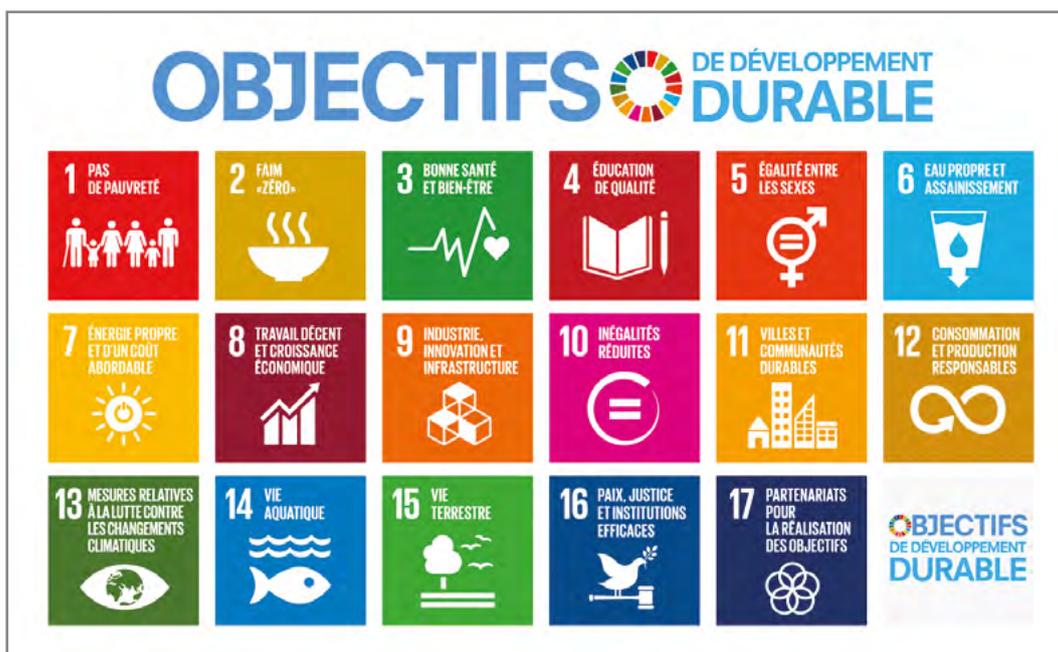


PRÉAMBULE

L'Organisation des Nations unies a dressé une liste de 17 objectifs de développement durable pour la période 2015-2030.

Ces objectifs visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Ils fournissent un cadre clair pour guider les politiques et actions gouvernementales des entreprises, des collectivités territoriales et de la société civile.

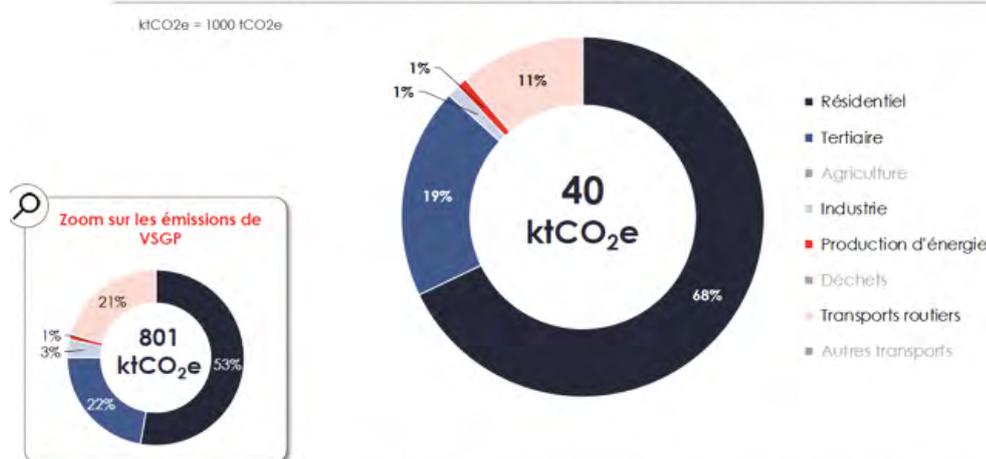


STRATÉGIE BAS CARBONE



Les émissions de GES de Sceaux sont majoritairement liées au résidentiel, au tertiaire et au transport

Répartition des émissions de GES Scope 1 & 2 par secteur en 2018¹



Sources : Données basées sur le Réseau d'observation statistique de l'énergie (ROSE) : Réseau multi-partenarial pour la production et la diffusion des données de référence, et le suivi des politiques publiques.



Le bilan des gaz à effet de serre réalisé en 2022 (ci-dessus) a mis en évidence les principaux postes d'émissions des scopes 1 et 2 de la ville de Sceaux. 68% des émissions correspondent au secteur résidentiel, principalement à cause de la consommation d'énergie nécessaire pour cuisiner, se chauffer et avoir de l'eau chaude. Le deuxième poste, représentant 19% des émissions de la commune, concerne les bâtiments tertiaires, incluant les bâtiments de la mairie et tous les équipements publics comme les groupes scolaires et les installations sportives. Le troisième poste, lié aux déplacements dans la commune, principalement en voiture, représente 11% des émissions de gaz à effet de serre.

Des actions prioritaires ont été identifiées pour diminuer de moitié les émissions de GES de la ville de Sceaux d'ici 2030 et pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Les actions identifiées sont réparties en quatre catégories principales. La première catégorie, l'efficacité énergétique, concerne la rénovation et l'isolation des logements sur la commune.

La deuxième, la sobriété énergétique, vise à limiter la consommation de chauffage en hiver et à utiliser des modes de déplacement décarbonés, notamment la marche et le vélo. La troisième catégorie, le vecteur énergétique, consiste à changer de sources d'énergies pour se chauffer et à remplacer les véhicules thermiques par leurs équivalents électriques. Enfin, la quatrième catégorie se concentre sur le développement des énergies renouvelables.

Cette première partie du rapport se concentre sur les actions mises en place ou en cours de mise en œuvre pour limiter au maximum la production de gaz à effet de serre et ainsi atteindre les objectifs fixés en 2022.

1-1 Accélérer la rénovation énergétique



La Ville s'est engagée comme moteur et acteur de premier plan pour l'accélération des rénovations énergétiques afin d'atteindre l'objectif d'un parc entièrement rénové en 2050.

Depuis 2016, la Ville organise chaque année le Forum de la rénovation énergétique. Depuis 2019, ce Forum est réalisé en collaboration avec Antony et Bourg-la-Reine sur trois jours. À chaque édition, ce sont plus de 250 participants et une vingtaine de professionnels qui sont accueillis. Une conférence d'ouverture se tient à Antony. Sceaux accueille pour sa part les témoignages d'habitants et retours d'expérience en présence d'experts du domaine et organise des balades thermiques. Le Forum se termine à Bourg-la-Reine le dimanche avec des stands d'entreprises et d'artisans spécialisés.

Sceaux s'engage également pour la rénovation de l'habitat collectif en organisant deux fois par an des réunions avec les syndicats de copropriété de son territoire. Lors de ces rencontres, les enjeux de la rénovation énergétique ainsi que les possibilités d'accompagnement et les outils disponibles pour les copropriétés sont abordés. La Ville a fait appel à des professionnels et artisans de la rénovation énergétique pour intervenir lors de ces réunions, dans le but de sensibiliser les syndicats et les habitants des copropriétés.

Par ailleurs, plusieurs partenariats ont été passés avec des programmes nationaux et des acteurs de terrain, afin de proposer aux habitants et aux acteurs de la commune un soutien personnalisé tout au long de leur démarche de rénovation :

Le Parcours de rénovations énergétiques performantes (PREP) : le PREP est un programme pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments, co-créé avec la Métropole du Grand Paris, fixant des orientations et objectifs pour réaliser des rénovations performantes et réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre. Sceaux a été l'une des premières villes pilotes dès 2020.

Partenariat avec l'entreprise Dorémi : entre 2021 et 2024, le service Habitat de la Ville a collaboré avec l'entreprise Dorémi, qui œuvre pour accélérer la rénovation énergétique en mobilisant et formant des artisans pour créer un réseau local.

INDICATEUR

8 artisans dans le réseau scén

Partenariat avec l'association Soliha : depuis 2023, la Ville a renforcé sa collaboration avec Soliha en signant une convention avec l'association, ainsi qu'avec les villes d'Antony et Bourg-la-Reine pour accompagner la rénovation énergétique des pavillons. Une permanence hebdomadaire tenue par un "accompagnateur Rénov" agréé par l'État, fournit des informations et un accompagnement personnalisé structuré en plusieurs étapes :

1. Analyse du projet par des architectes, thermiciens et ergothérapeutes et information sur les aides disponibles.
2. Organisation de visites avant et après travaux pour choisir les travaux adaptés et les devis correspondants.
3. Aide à la recherche d'entreprises, vérification de la conformité des devis, plan de financement et transmission des dossiers de subvention.
4. Conseils pendant les travaux et suivi des modifications.
5. Vérification de la conformité des travaux et suivi du versement des aides.

INDICATEUR

54 ménages ont été accueillis aux permanences en 2023 et 2024

INDICATEUR

De 2022 à 2024,
plus de 110 ménages sont entrés dans le PREP.
47 ont réalisé des travaux d'isolations.
9 ont installé une pompe à chaleur.
19 ont installé des panneaux photovoltaïques

1-2 Réduire notre consommation d'énergie



Réduire la consommation d'énergie dans la commune implique d'adopter une démarche de sobriété énergétique, en limitant les gaspillages et en optimisant l'efficacité de nos usages. Cela passe par l'amélioration de l'efficacité énergétique, la promotion des énergies renouvelables et la sensibilisation des habitants aux gestes économes.

Plan de sobriété énergétique de la ville de Sceaux :

le 11 octobre 2022, le conseil municipal de Sceaux a approuvé un plan de sobriété énergétique comportant plusieurs actions sur les bâtiments publics et la mobilité des agents municipaux.

Mesures mises en œuvre :

- réduction de la température à 14°C dans les gymnases et à 18°C dans les autres bâtiments publics, sauf les crèches ;
- abaissement de la température à 15°C la nuit dans tous les bâtiments publics ;
- extinction de la mise en lumière des monuments dès 23h ;
- ajustement de la puissance d'éclairage LED à 75 % jusqu'à 23 h, 50 % jusqu'à 1h, 25 % jusqu'à 5 h, puis 50 % jusqu'à 6 h et 75 % jusqu'au lever du jour.

Mesures en cours de mise en œuvre :

- réduction de la flotte automobile de 8 % en 2023 par non-remplacement des véhicules thermiques anciens ;
- installation d'horloges et détecteurs de présence pour éteindre les éclairages la nuit dans les bâtiments municipaux ;
- remplacement des éclairages non LED ;
- intégration de critères énergétiques élevés dans les projets de réhabilitation ou de construction d'équipements municipaux, incluant des travaux d'isolation thermique et de modernisation du chauffage.

Bilan deux ans après l'adoption du plan de sobriété :

- diminution de la consommation de gaz avec un passage de 5 396 kWh en 2022 à 3 702 kWh en 2024, soit une baisse de la consommation de plus de 31 % ;
- stagnation de la consommation d'électricité depuis 2022 ; un plan d'action est mis en œuvre dans l'administration des bâtiments publics ;
- 20 % de la flotte automobile composée de véhicules électriques ou hybrides.

Objectif futur à atteindre :

- 35 % de véhicules électriques ou hybrides dans la flotte automobile de la Ville d'ici 5 ans.

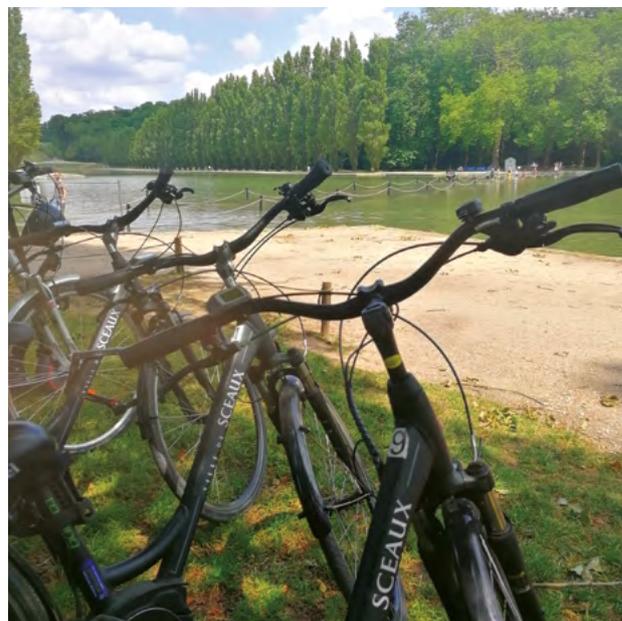
Sensibilisation des habitants aux économies d'énergie :

la ville a un partenariat avec La Croix-Rouge pour la mise en place du programme Logiscité sur son territoire. Logiscité réalise un travail de sensibilisation sur les économies d'énergie avec des ateliers et de la sensibilisation en pied d'immeuble à l'attention des habitants, ainsi que des visites à domicile pour proposer un accompagnement personnalisé.

INDICATEUR

4 à 6 événements sont mis en place chaque année

Évènements : le Comité consultatif des transitions organise des ciné-débats thématiques et des tables rondes sur la transition énergétique et la rénovation du bâti scéen en présence de nombreux experts du sujet.



1-3 Produire une énergie locale et rentable



Produire une énergie locale et rentable consiste à valoriser les ressources énergétiques disponibles sur notre territoire pour répondre durablement à nos besoins. Cette démarche permet de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de diminuer l'impact environnemental de la Ville.

Mettre en œuvre la géothermie : afin de chauffer et de fournir en eau chaude les foyers scéens avec une énergie renouvelable et plus écologique, la ville de Sceaux s'est engagée aux côtés des villes de Fontenay-aux-Roses et de Bourg-la-Reine, sur le projet conjoint de géothermie "GéoSud92". La géothermie est une source d'énergie renouvelable consistant à valoriser la chaleur naturellement contenue dans les sous-sols. Elle peut permettre de produire de la chaleur indépendamment des variations météorologiques.

Le réseau sera mis en service à horizon 2027-2028 et produira 109 GWh d'énergie par an. Il permettra de chauffer plus de 15 000 équivalent-logements sur les trois communes dont 7 200 à Sceaux et ainsi d'éviter la production d'environ 16 600 tonnes de CO₂e/an.

INDICATEUR

**15 200 équivalent-logements
chauffés et 16 600 tonnes de CO₂e
évités par année**



Évaluer le potentiel solaire des bâtiments : Vallée Sud – Grand Paris a construit un cadastre solaire, un outil numérique gratuit destiné à encourager l'utilisation de l'énergie solaire sur le territoire. Accessible à tous, le cadastre offre une carte interactive permettant aux propriétaires, qu'ils soient particuliers ou entreprises, d'évaluer le potentiel de production solaire de leurs toitures, sous réserve des mesures en vigueur de protection du patrimoine. En identifiant les surfaces les plus adaptées à l'installation de panneaux photovoltaïques, cet outil vise à stimuler l'autoconsommation d'énergie renouvelable et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour accompagner cette démarche, Vallée Sud – Grand Paris et la SEM Vallée Sud Renov ont mis en place une série d'initiatives de sensibilisation : diffusion d'informations sur les aides financières et les démarches à suivre, organisation de rencontres telles que les "Petits-déjeuners de la rénovation énergétique" et présence renforcée sur les réseaux sociaux pour mobiliser les habitants et acteurs locaux autour de la transition énergétique.



La ville de Sceaux aménage et repense l'espace public et le bâti pour s'adapter aux effets du dérèglement climatique, en privilégiant des matériaux durables et en désimperméabilisant les zones bétonnées. Elle favorise la nature en ville et la création d'îlots de fraîcheur pour renforcer la résilience du territoire et le confort des habitants sur le long terme.

Refonte du PLUi: après plusieurs années de travail, Vallée Sud – Grand Paris a finalisé en décembre 2023 la version définitive du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document a été soumis à une enquête publique de mai à juillet 2024, suivie d'une ultime phase d'ajustement, avant de remplacer les onze plans locaux d'urbanisme des communes de la Vallée Sud – Grand Paris. La construction de ce PLUi, outil essentiel pour préserver et valoriser le cadre de vie, a nécessité de prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Plusieurs phases de discussions et de concertations, incluant un atelier citoyen par ville, une exposition publique dans chaque mairie et un séminaire de travail avec les élus de chaque commune, ont permis d'aboutir à un compromis.

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) est le volet stratégique du PLUi définissant les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement durable pour le territoire. Il guide les décisions prises dans le PLUi en fixant les objectifs à long terme. Le PADD de Vallée Sud – Grand Paris repose sur deux grands axes prioritaires :

- Vallée Sud – Grand Paris, un territoire durable, acteur de la transition écologique.
- Vallée Sud – Grand Paris, un territoire attractif et accueillant pour vivre et travailler.

La ville de Sceaux s'est activement engagée auprès de Vallée Sud – Grand Paris en participant à l'élaboration des grandes orientations du PLUi et du PADD, comme en témoignent les nombreuses actions mises en place et détaillées dans ce rapport. Ces initiatives illustrent l'engagement de Sceaux à contribuer activement à la transition écologique et à renforcer l'attractivité et la qualité de vie sur son territoire.

Site Albert 1^{er}: le site Albert 1^{er} comprend de nouveaux bâtiments à faible consommation énergétique, construits avec des matériaux durables comme le bois. Les résidents ont facilement accès au centre-ville, aux écoles, commerces et transports en commun. Le site inclut 120 logements étudiants et deux crèches de 40 places chacune.

Crèche de la rue Houdan: la crèche de la rue Houdan, en cours de construction, sera un bâtiment basse consommation aux normes RE2020. Cette norme impose des exigences strictes pour réduire la consommation énergétique et les émissions de carbone des bâtiments. Les matériaux utilisés dans la construction de cette crèche incluent des pierres provenant des anciennes constructions et du bois pour les murs intérieurs, recouverts de terre cuite pour capter la chaleur et restituer de la fraîcheur. Les murs seront isolés en fibres de bois, éliminant le besoin de climatisation énergivore. La ville de Sceaux veille à ce que cette nouvelle construction puisse garantir un niveau de confort optimum en cas de forte chaleur. Des panneaux solaires seront installés sur le toit pour répondre aux besoins énergétiques.





Développement des îlots de chaleur : la Ville a conduit deux études avec des bureaux spécialisés pour identifier les îlots de chaleur en ville et déterminer quels endroits doivent être revégétalisés en priorité. Il ressort de l'étude que les îlots de chaleur sont plus nombreux aux Blagis et plus particulièrement sur la place des Ailantes, ce qui a mené à l'élaboration d'un projet de végétalisation de la place et de la cour de l'école.

Politique de désimperméabilisation : la Ville met en œuvre sa politique de désimperméabilisation et de végétalisation, dans de nombreux espaces. Elle crée des corridors végétalisés sur les trottoirs tout en plantant des arbres.

INDICATEUR

309 mètres linéaires de rues et trottoirs ont été désimperméabilisés et végétalisés entre 2023 et 2024

Aménagement de la cour et des abords de l'école élémentaire du Petit-Chambord : la débétonisation et la revégétalisation de la cour de l'école élémentaire du Petit-Chambord ont commencé en 2022 et se poursuivront jusqu'à l'été 2025. Une étude sur l'usage de la cour par les enfants a été réalisée pour les impliquer pleinement dans le projet de rénovation. Les prochaines étapes incluent l'aménagement d'une aire de jeux en bois, l'installation de bancs, la végétalisation des pieds d'arbres et le remplacement du revêtement du sol par des copeaux de bois.

Aménagement de la cour du centre de loisirs des Blagis : la cour du centre de loisirs des Blagis est en cours de débétonisation et d'aménagement. En juillet 2023, des ateliers d'agroforesterie ont permis aux enfants de planter des arbres fruitiers dans l'espace potager de la cour.

Aménagement de la cour et des bâtiments de l'école élémentaire des Blagis : les travaux de débétonisation et d'aménagement de la cour de l'école élémentaire des Blagis sont complétés par l'application d'une peinture réfléchissante "cool roof" sur le toit pour réduire la température intérieure lors de fortes chaleurs, la réfection du revêtement du sol (pavés, sable, etc.), l'installation d'un espace de jeux et de mobilier comme des bancs, ainsi que la végétalisation de la cour avec des arbustes et des bacs potagers.

Aménagement de la place des Ailantes : la place des Ailantes a été identifiée comme étant un secteur à fort enjeu pour lutter contre les îlots de chaleur et adapter les Blagis au dérèglement climatique. Plusieurs projets ont été développés :

- **La Maison du vélo :** deux modules sont mis à disposition de l'association Sceaux à vélo pour créer une vélo-école et des ateliers d'auto-réparation.
- **Le Jardin des expérimentations :** dans le cadre des Quartiers métropolitains d'innovation, en 2023, Sceaux a été sélectionnée pour participer à ce programme avec quatre projets expérimentaux, dont quatre sur la place des Ailantes :
 - **Source urbaine :** installation de deux jardinières irriguées par récupération des eaux pluviales, autonomes en eau et favorisant un îlot de fraîcheur.
 - **Petite Nature & Métropole :** installation de jardinières en bâches recyclées créées par des travailleurs en insertion pour recouvrir le toit de la maison du vélo.
 - **Purpl :** installation de mobilier urbain temporaire personnalisable et réutilisable, fabriqué à partir de matériaux durables et recyclés.
 - **Cumulus Land :** recyclage d'un ancien chauffe-eau en hôtel à insectes incluant des plantes mellifères grimpantes pour favoriser la biodiversité.



Les deux premiers plans vélo ont permis de pacifier les axes de circulation et le centre-ville pour les cyclistes et les piétons. Le troisième plan vélo 2022-2026 vise à consolider ces avancées et à encourager encore plus les habitants à adopter des modes de mobilité active et décarbonée, améliorant ainsi leur santé et réduisant les nuisances liées à la voiture.

Le troisième plan vélo de la ville de Sceaux s'articule en 8 axes d'actions :

AXE 1 Être autonome à vélo à 11 ans

Savoir rouler à vélo (SRAV) : les élèves des quatre écoles de Sceaux reçoivent une formation complète à la pratique du vélo via le programme "Savoir rouler à vélo" (SRAV), déployé dès la rentrée 2022. Les éducateurs des activités physiques et sportives (ETAPS) portent ce programme pédagogique. Le programme, destiné aux élèves du CE1 au CM1, se compose de trois modules : savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler à vélo, avec un bloc de compétences par année scolaire.

Pour lutter contre les inégalités et palier la non-possession de vélo personnel, la Ville a investi dans une flotte de quinze vélos. Par ailleurs, la Ville a fait appel à un éducateur dans ses effectifs pour prendre en charge les rares enfants qui arrivent en CE1 sans n'avoir jamais fait de vélo, c'est le "bloc 0". En complément, la Ville a expérimenté l'organisation d'ateliers d'auto-réparation avec l'association Solicycle dans tous les centres de loisirs de la ville.

Les écoles de Sceaux ne disposant pas ou peu de stationnements vélo pour accueillir l'ensemble des vélos des enfants, des espaces dédiés au stationnement vélo ont été aménagés dans chaque école depuis 2022 : 23 au Petit-Chambord, 22 aux Blagis, 26 aux Clos-Saint-Marcel, 20 au Centre.

INDICATEUR

340 attestations SRAV remises aux enfants en 2023 et 357 en 2024

En 2023, dix agents des centres de loisirs ont été formés à l'auto-réparation et trois ateliers ont été organisés. De janvier à juin 2024, trois journées de formations ont été organisées.

AXE 2 Mobili'kids

Mobili'kids: un programme d'éco-mobilité scolaire qui promeut la mobilité active des enfants et parents sur le chemin de l'école, pour améliorer l'environnement immédiat de l'école, sa sécurisation et pour le bien-être de tous. En 2022, Sceaux a créé la première "rue école" dans le quartier du Petit-Chambord en fermant la circulation sur l'allée de Trévisse de 8h10 à 8h40 (sauf riverains) tout en aménageant des zones de stationnement réservées à moins de 5 min à pied. Le succès de cette initiative a conduit à l'extension de la mesure de 16h20 à 16h30 dès novembre 2023.

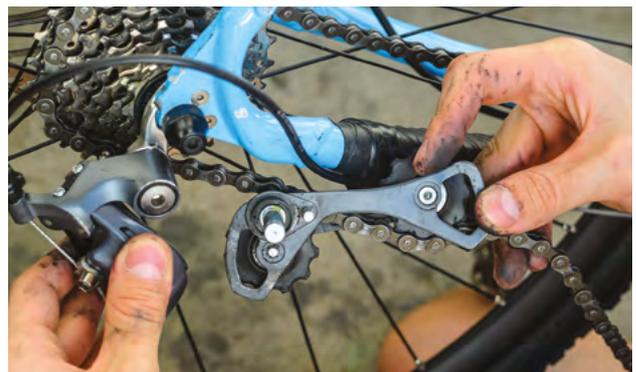
Après une évaluation de cette opération, la Ville a chargé le cabinet EcoCO₂ d'étudier la faisabilité de la réplification du programme aux autres écoles primaires en 2024. En octobre 2024, le dispositif a été transposé à l'école du Centre.

INDICATEUR

950 élèves ont pu être sensibilisés aux mobilités douces en 2024

AXE 3 Prolonger l'autonomie des séniors

Prêt de vélos et ateliers aux Imbergères: afin de diversifier les modes de déplacement des seniors et de préserver leur autonomie, la Ville a organisé un atelier de "remise en selle" à la résidence Les Imbergères en avril 2023. Un service de prêt d'un tricycle est également en place depuis septembre 2023 auprès des seniors.



1-5 Concevoir une nouvelle offre de mobilité



AXE 4 Sceaux, laboratoire ville vélo

De nouvelles offres de transports: pour promouvoir l'utilisation du vélo et faciliter l'accès aux mobilités décarbonées, dès 2018, trois stations Vélib' (location de vélos en libre-service) ont été installées à Sceaux. En 2023, trois stations de vélos à assistance électrique "Zoov" ont été expérimentées. Fin mai 2024, une flotte d'une cinquantaine de vélos électriques en libre-service, proposée par l'opérateur Lime, a été mise à disposition de tous au niveau de l'ensemble des arceaux de la Ville. Une quatrième station Vélib' a été installée en 2023 face à l'hôtel de ville en complément des trois qui ont été installées précédemment. En 2024 a été lancée une étude pour le déploiement d'une cinquième station qui desservira le quartier du Petit-Chambord en 2025.

Défi famille s0 vélo: depuis 2019, la Ville organise chaque année le défi famille s0 vélo pour encourager l'usage du vélo à assistance électrique (VAE). En 2023, dix familles ont échangé leur voiture contre des VAE prêtés par la Ville pour leurs trajets quotidiens. En 2024, douze familles ont pu échanger leur voiture contre des vélos-cargo.

AXE 5 Sceaux connecté à la Métropole du Grand Paris

Plans vélo régional et départemental: le Plan vélo régional, aligné avec les objectifs de la Métropole du Grand Paris, vise à développer et améliorer l'infrastructure cyclable en Île-de-France pour encourager l'utilisation quotidienne du vélo. Il comprend la création et l'amélioration des pistes cyclables, la sécurisation des parcours, la promotion de l'intermodalité (vélo et transport en commun), ainsi que le soutien aux initiatives de sensibilisation et d'éducation. Sceaux, membre du réseau du Grand Paris et adhérente au syndicat Auto-lib'Vélib' Métropole depuis 2017, contribue à ce développement avec ses quatre stations Vélib' situées devant l'église Saint-Jean-Baptiste, la gare de Robinson, l'hôtel de ville et le centre commercial des Blagis, ainsi qu'avec le développement du VIF, réseau Vélo Île-de-France (ex RER-Vélo). Le VIF permettra à tous les Franciliens de se mettre au vélo en créant un réseau régional de voies cyclables continues facilitant des déplacements à vélo

quotidiens sécurisés, efficaces et confortables entre les grands pôles d'activités de la Région.

La ville de Sceaux a contribué au tracé intitulé la "grande ceinture" (V20) qui passera au niveau de la RD74 avec un projet de piste unidirectionnelle dans le sens est/ouest et à celui de la ligne V8 de Plaisir à Paris passant sur la RD63, avec un projet de piste sur le tronçon situé sur l'avenue Jules-Guesde entre la rue Houdan et le carrefour des Mouilleboeufs.

En parallèle, la ville de Sceaux a participé à l'élaboration du Plan vélo départemental (2022-2028) pour améliorer la sécurité des cyclistes vers les collèges, les lycées et sur les axes départementaux. Ce plan est en cohérence avec les objectifs du Plan vélo régional, de la Métropole du Grand Paris et de la région Île-de-France, visant à développer les mobilités cyclables.

AXE 6 Sceaux, jalon du cyclotourisme dans le Grand Paris

Intégration de Sceaux dans la Véloscénie: la Véloscénie, véloroute nationale, relie cinq sites classés à l'Unesco, quatre régions et trois parcs naturels. La ville de Sceaux, partenaire depuis 2021, a renforcé son engagement en 2024 et proposé la refonte de la gouvernance du comité d'itinéraire avec la création d'une association avec Le Mont-Saint-Michel. Un référent communal pour le label Accueil Vélo a de plus été nommé en 2022.

AXE 7 Mairie de Sceaux éco-responsable

Moyens de déplacement des agents: à la suite d'une étude de mobilité professionnelle réalisée par EKODEV entre 2021 et 2022, un plan de mobilité pour les agents de Sceaux a été mis en place. Chaque septembre, la Ville organise la semaine de la mobilité avec des formations au vélo à assistance électrique (VAE), une présentation de la nouvelle station Vélib' et un atelier d'auto-réparation vélo avec l'association Solicycle. La Ville a aménagé un local sécurisé pour les vélos des agents, qui peuvent emprunter un vélo électrique dans le cadre de leurs missions avec une flotte de 12 vélos électriques.



AXE 8 Au cœur d'un réseau d'acteurs

Mai à vélo : tous les mois de mai depuis 2020, les habitants de Sceaux sont encouragés à enregistrer leurs trajets quotidiens sur le territoire communal dans l'application Géovélo pour participer à un défi.

Sceaux à vélo : en 2023, l'association locale Sceaux à vélo a ouvert une vélo-école à tous les adultes qui souhaitent apprendre à faire du vélo ou qui désirent "se remettre en selle". Entre le mois d'avril et d'octobre 2024, 10 séances de formation ont été organisées et 41 apprenants ont pu suivre la formation pour un total de 150 heures.

Autres mesures liées aux mobilités décarbonées

Zone 30 : mise en place du dispositif "Ville 30" (limitation de la vitesse à 30 km/h) sur toute la voirie communale depuis 2007 pour diminuer la pollution en ville.

Permis piéton : le "Permis piéton" est une initiative nationale de prévention du risque piéton chez l'enfant. Les élèves en classe de CE2 des écoles de la Ville y participent.

Plan piéton : préparation d'un Plan piéton, équivalent au Plan vélo pour les mobilités pédestres, visant à consolider la politique piétonne engagée depuis plus de 50 ans pour aller plus loin et d'une manière plus inclusive dans le recours aux mobilités actives sur le territoire de la Ville.

INDICATEUR

Environ 300 enfants participent chaque année à l'initiative permis piéton

Service d'autopartage de voiture : la Ville met à disposition de ses habitants deux services d'autopartage à l'heure, au jour ou à la semaine : Communauto installé en 2022, et Getaround installé plus récemment, fin 2023.

INDICATEUR

483 réservations de véhicules en 2023
et 947 réservations en 2024

Bornes de recharge : installation en 2021 de 5 stations de bornes de recharge pour les voitures électriques.

INDICATEUR

5 276 utilisations en 2023
et 6 183 utilisations en 2024



STRATÉGIE RESSOURCES

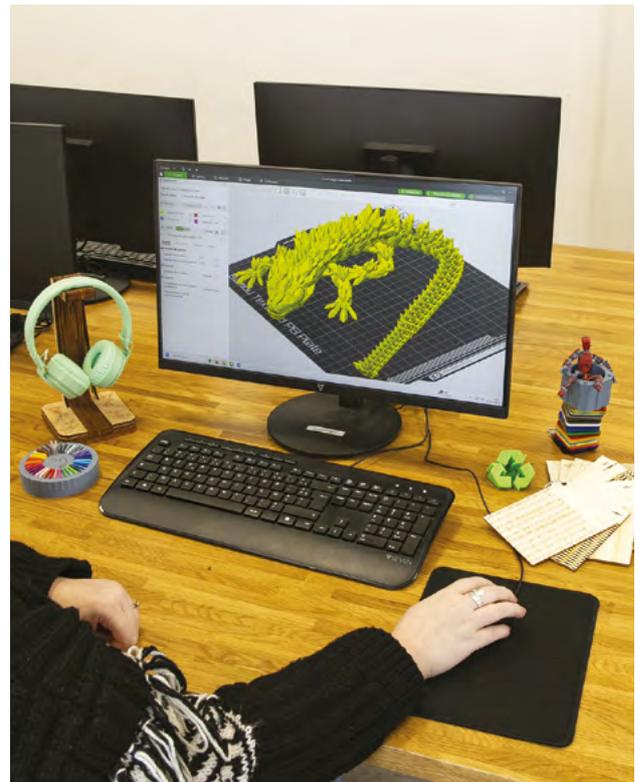


La préservation des ressources naturelles est un axe essentiel de la lutte contre le dérèglement climatique et une condition sine qua non pour construire de véritables stratégies de résilience sur tout le territoire. En mettant en place une stratégie pour réduire ses consommations et optimiser l'utilisation des ressources, la ville de Sceaux contribue à protéger les écosystèmes naturels, à garantir une meilleure qualité de vie à ses habitants et à réduire son empreinte écologique.

En parallèle de cette démarche de sobriété, la ville de Sceaux organise et soutient le développement de l'économie circulaire sur son territoire, en encourageant la sobriété, l'éco-conception, la réutilisation, le réemploi, la réparation, le recyclage et la réduction de la production de déchets.

Cet engagement transparait entre autres dans l'accompagnement et la création des deux fablabs apprenants de la Ville et la mise à disposition de la maison éphémère des transitions à des acteurs associatifs. Ces lieux du "faire" sont des outils pour sensibiliser les citoyens scéens et construire les pratiques de demain.

Dans cette dynamique, Vallée Sud – Grand Paris complète ces initiatives locales avec le développement d'un démonstrateur écologique qui réunira une école du développement durable, une ressourcerie et une station hydrogène, offrant ainsi un éco-lieu multifonctionnel d'expérimentation et d'innovation pour promouvoir la transition écologique sur l'ensemble du territoire.



2-1 Préserver les ressources en eau



La ville de Sceaux prend des mesures pour préserver les ressources en eau, en promouvant une gestion responsable et plus durable. Elle vise ainsi à limiter le gaspillage et à protéger cette ressource essentielle pour l'avenir du territoire.

Le Plan de sobriété sur l'eau de la ville de Sceaux : en juin 2023, Sceaux a lancé son premier plan pour une gestion responsable de l'eau, incluant des actions de sensibilisation et des initiatives concrètes.

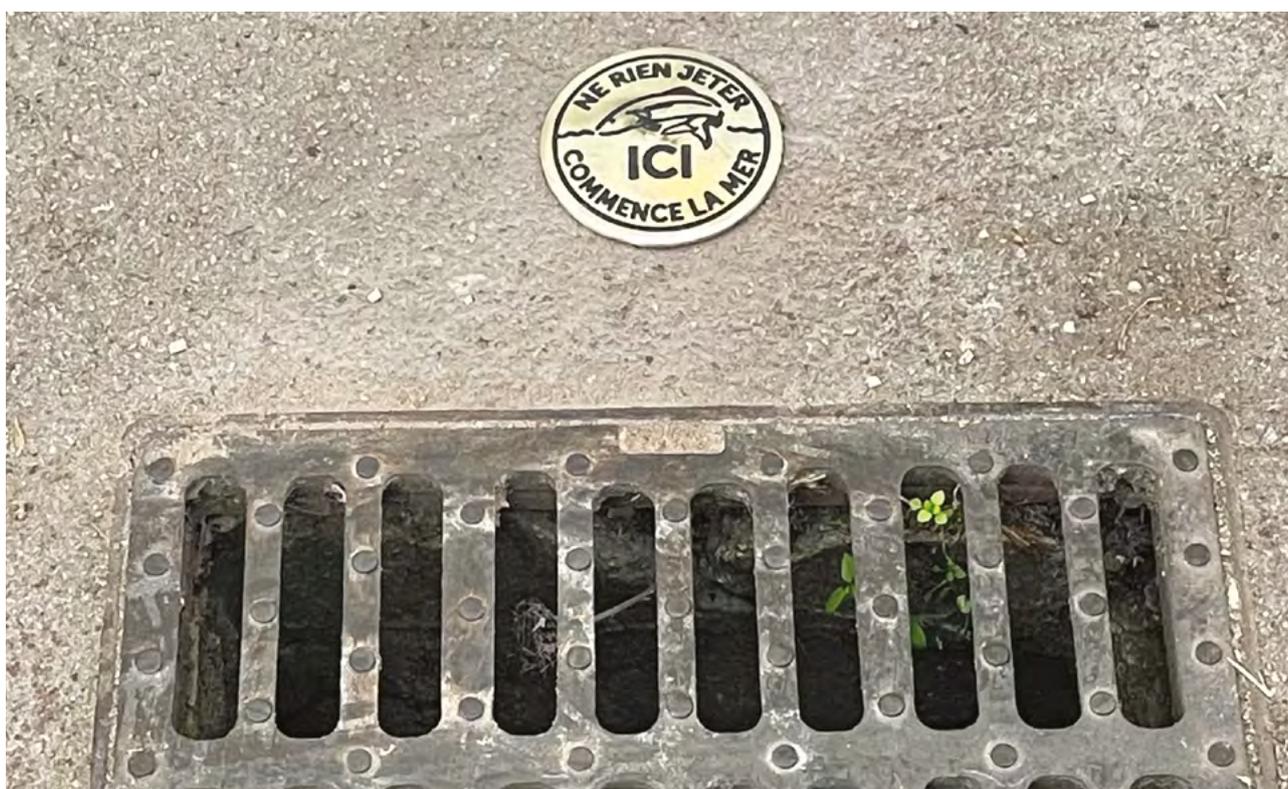
La Ville a organisé des conférences, des ateliers et un village thématique sur l'eau durant le Printemps des transitions 2024, ainsi que le festival Sociétés en transition(s) 2024 avec films, rencontres et tables rondes sur cette thématique. Des médaillons "Ne rien jeter, ici commence la mer" ont été installés près des bouches d'égout.

D'autres actions mises en place incluent, envers les citoyens, la distribution de kits hydro-économiques et au niveau des bâtiments et espaces publics, l'installation de récupérateurs d'eau dans les écoles et jardins, la capta-

tion et la réutilisation des eaux pluviales, l'adaptation du nettoyage des rues selon la sécheresse, l'irrigation goutte-à-goutte et le paillage pour les espaces verts, la plantation de végétaux résistants à la sécheresse, le nettoyage par imprégnation, l'installation d'économiseurs d'eau et de machines à laver A++, ainsi qu'un système d'alerte pour les fuites d'eau en partenariat avec Veolia.

INDICATEUR

La consommation d'eau de la Ville sur ses 38 sites s'élevait à 16 204 m³ contre 17 385 m³ en 2023 et 22 723 m³ en 2022, soit une baisse de plus de 28 % entre 2022 et 2024



2-2 Développer l'économie circulaire et solidaire



La Ville soutient et prend une part active dans le développement de l'économie circulaire et solidaire sur son territoire, en encourageant la réutilisation, le réemploi, la réparation, le recyclage, la diminution des déchets et la réutilisation des ressources. Ces changements permettent de réduire l'impact environnemental de notre consommation tout en favorisant une utilisation plus durable des matériaux et des biens.

La Manufacture : La Manufacture est un fablab municipal autour des fibres et du textile issu du Comité consultatif des transitions en 2019, ouvert en novembre 2021. Le but du fablab est de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la consommation responsable en réutilisant, en réparant, en transformant et partageant des connaissances et expériences.

INDICATEUR

Plus de 700 visiteurs, 72 ateliers et initiations organisés de 2022 à 2024 et 7 créateurs accompagnés depuis 2022

C'est un lieu de rencontre à disposition des habitants qui peuvent y utiliser des machines familiales ou professionnelles. Des séances d'initiation à ces machines sont proposées aux usagers.

Les nombreux ateliers proposés, notamment les défis zéro déchet de Vallée-Sud-Grand-Paris, s'inscrivent dans une logique de partage des connaissances et de réduction des déchets sur le territoire.

INDICATEUR

Avec le soutien financier de la région Île-de-France au titre du budget participatif écologique (23 798 €) et de la Métropole du Grand Paris par son Fonds métropolitain pour l'innovation sociale (47 799 €)

Le principe est "si j'en prends, j'en remets" : chacun peut prendre ce dont il a besoin (tissu, boutons, laine) en contribuant à son tour.

La Manufacture accueille et accompagne également trois créateurs en résidence depuis 2022 qui peuvent utiliser le matériel professionnel (brodeuse 3D, presse à chaud...) et redonner à la communauté en animant eux-mêmes des ateliers gratuits à destination des usagers.

La Fabrique des Blagis : début juin 2024, la Ville a ouvert son second fablab, La Fabrique des Blagis. La Ville a sollicité le Curious lab', laboratoire d'idées innovantes et de réflexion collective du département des Hauts-de-Seine, pour contribuer à la préfiguration de La Fabrique des Blagis. Douze étudiants de l'IUT de Sceaux ont travaillé sur le projet, avec le concours des membres du Comité consultatif des transitions.

INDICATEUR

1 344 visiteurs, 316 personnes initiées et 239 initiations réalisées depuis l'ouverture en juin 2024

La Fabrique des Blagis propose un équipement numérique pointu : studio vidéo, imprimante 3D, scanner 3D, découpeuse laser, thermoformeuse, plotteur de découpe, ainsi qu'un pôle de formation à la création numérique et au montage vidéo. Ces outils permettent la création ou la réparation d'objets, la gravure sur bois, la découpe de matériaux. Le but du fablab est de favoriser l'économie circulaire en incitant à la réparation et la réutilisation de matériaux. Il suscite l'innovation et les rencontres, grâce aux ateliers et initiations proposés.

INDICATEUR

Avec le soutien financier du département des Hauts-de-Seine dans le cadre du dispositif Curious Lab' (20 000 €), de la Métropole du Grand Paris au titre du fonds Innover dans la ville (109 059,72 €), de la région Île-de-France au titre du budget participatif écologique (10 000 €) et du secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la ville (2 000 €)

2-2 Développer l'économie circulaire et solidaire



Les Garages : ces locaux sont dédiés aux activités municipales et associatives de Sceaux. Les Garages offrent des espaces modulables et du matériel mutualisé entre associations. Ils accueillent régulièrement les ateliers zéro déchets de Vallée Sud – Grand Paris et les rencontres entre jardiniers des jardins partagés.

Mission 0 déchet abandonné : en 2022, Sceaux a été retenue comme ville pilote par l'Association des maires de France pour mettre en place la Mission 0 déchet abandonné (MODA) sur la voie publique. La Ville a été accompagnée par les associations Gestes propres et Rudologia, pour lancer un plan d'action en cinq phases en mobilisant les acteurs locaux, en optimisant les dispositifs de collecte, en sensibilisant et en communiquant davantage sur le sujet, et enfin en mesurant et en adaptant les actions sur le long terme. Parmi les actions menées en collaboration avec les membres du Comité consultatif des transitions, il est possible de citer :

- **Remplacement des corbeilles de rue :** une expérimentation est en cours avec le remplacement de plusieurs anciennes corbeilles de rue par de nouveaux modèles, conçus pour empêcher les oiseaux de disperser les déchets et pour éviter le dépôt de sacs d'ordures ménagères sur le dessus. Une expérimentation est en cours dans les abords d'une gare avec la suppression des corbeilles de rue.
- **Lutte contre les mégots de cigarette dans l'espace public :** la ville a signé en 2024 une convention avec l'éco-organisme Alcome, qui a été agréé par l'État pour organiser la filière de Responsabilité élargie des producteurs (REP) des mégots de cigarettes en France. Ce partenariat permet à la ville d'accentuer la lutte contre les mégots dans l'espace public en communiquant sur les bons gestes à adopter, en distribuant des cendriers de poche aux habitants et en installant des éteignoirs sur les corbeilles de rue.
- **Par ailleurs, en cas d'abandon de déchet sur la voie publique,** la commune peut facturer à la personne concernée le service rendu de ramassage 140 € pour les déchets jusqu'à un mètre cube et 500 € au-delà.

- **Distribution de kits à clean walks dans les écoles :** le projet "Chasseurs de déchets", lauréat du budget participatif de Sceaux 2024, est en cours de déploiement. Sur le modèle du programme irlandais "Picker Pack", des kits de ramassage des déchets sont distribués à une classe dont l'enseignant est volontaire. Chaque semaine un enfant différent ramène le kit chez lui pour faire une clean walk avec sa famille. Les enfants partagent ensuite leurs expériences en classe.

INDICATEUR

Entre 2022 et 2024,
10 marches propres ont été organisées



2-2 Développer l'économie circulaire et solidaire



Collecte des textiles : des bornes ont été installées dans quatre quartiers : les Blagis, le Petit-Chambord, le Centre et Robinson. Ces cinq bornes de collecte de textile offrent une seconde vie aux vêtements, linges de maison et chaussures, sacs à main et autres articles de maroquinerie. Elles sont accessibles 24h/24 et environ 60% des textiles sont en assez bon état pour être réemployés. Le reste est transformé en chiffon d'essuyage ou en feutrine pour isolation sonore ou thermique.

INDICATEUR

En deux ans, 14 tonnes de textile ont été collectées sur les 7 bornes de la Ville, soit 5,7 kg par habitant

Collecte de l'électroménager : l'éco-organisme Eco-system collecte à la demande et à domicile les gros appareils électroménagers. Il suffit de planifier la collecte sur jedonnemonelectromenager.fr. Les appareils en mauvais état sont recyclés et les autres sont réparés, redistribués ou réemployés. Le taux de réemployabilité des appareils récoltés est d'environ 33,4% en 2024.

INDICATEUR

Au total, 185 collectes et 269 appareils de gros électroménagers ont été collectés en 2023 et 2024

Ressourcerie : en mars 2021, la Ville a facilité l'implantation de l'association L'Île aux ressources dans la Maison éphémère des transitions. L'Île aux ressources est une ressourcerie spécialisée dans le petit équipement et la vaisselle. Elle propose également une outillthèque, une ludothèque et un garde-manger solidaire (Hop Hop Food) pour les étudiants. En 2023, L'Île aux ressources a vendu plus de 10 000 objets de seconde main. Depuis l'ouverture en 2021, cela représente huit tonnes d'objets initialement destinés à être jetés, qui ont été revalorisés. Le garde-manger solidaire a permis à 29 étudiants de bénéficier chaque mois de produits de première nécessité (nourriture et produits d'hygiène).

Sensibilisation et lutte contre le gaspillage alimentaire : la Ville a mis en place un projet de restauration durable dans les crèches, les groupes scolaires et les multi-accueils afin de proposer une alimentation saine et durable en quatre axes principaux : augmenter la part des produits durables et labellisés, lutter contre le gaspillage, réduire l'usage du plastique et trier les biodéchets.

À ce jour, plusieurs actions ont été mises en place :

- intégration de menus à 4 composantes ;
- proposition de deux grammages : petite faim/grande faim ;
- mise en place de menus anti-gaspi dans les crèches ;
- introduction d'un second menu végétarien par semaine ;
- présentation de fruits prédécoupés ;
- les animateurs et encadrants prennent leur repas avec les enfants de maternelle pour les encourager à manger de tout et à se servir raisonnablement ;
- développement d'ateliers de découverte du goût ;
- formation des agents de restauration, des animateurs, éducateurs et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles aux besoins nutritionnels des enfants, à l'organisation du self et à l'accompagnement des enfants dans le choix des quantités ;
- remplacement de la vaisselle en plastique par des contenants en verre dans les crèches.

2-2 Développer l'économie circulaire et solidaire



Installation de table de tri dans tous les restaurants scolaires : des tables de tri des déchets ont été installées dans trois des quatre écoles de la Ville.

Collecte des biodéchets : à compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est devenu obligatoire pour les particuliers et les professionnels sur tout le territoire.

Collecte des biodéchets chez les particuliers : Vallée Sud – Grand Paris propose la collecte de déchets alimentaires dans toutes les zones pavillonnaires du Territoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Elle concerne les maisons individuelles et les petits immeubles collectifs et continue de se déployer par phase sur l'ensemble du territoire. La collecte se substitue à l'une des collectes hebdomadaires d'ordures ménagères.

Collecte des biodéchets dans les écoles : pour anticiper cette obligation dans ses établissements scolaires, la ville de Sceaux et l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris ont commencé une expérimentation de tri des biodéchets à la cantine en octobre 2019 à l'école du Centre, qui s'est étendue à tous les sites scolaires en 2023.

Dans les multi-accueils, le tri des biodéchets est en cours de déploiement dans les établissements engagés dans la démarche écolocrèche.

Sensibilisation au gaspillage alimentaire : au restaurant de la résidence autonomie Les Imbergères, le réajustement des quantités de nourriture commandées a permis de limiter les pertes. La résidence propose des ateliers anti-gaspi pour sensibiliser les résidents.



2-3 Protéger la nature et la biodiversité



La Ville agit pour protéger la nature et la biodiversité en renforçant la présence de la nature en ville, en préservant les habitats naturels et en sensibilisant les habitants à l'importance de la faune et de la flore locales. Ces actions contribuent activement à enrichir la qualité de vie sur le territoire et créer des îlots de fraîcheur.

Outils de participation citoyenne et de démocratie participative au service de la biodiversité :

Budget participatif : en 2019, dans le cadre de la démarche Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux, des Scéens ont proposé la mise en place d'un budget participatif dédié à l'environnement, permettant ainsi à tous les habitants de soumettre des projets d'intérêt général pour améliorer leur cadre de vie. Le règlement et les modalités de participation ont été imaginés par des Scéens au cours de trois réunions de co-construction du projet. D'autres réunions ont été organisées par la suite pour prendre en compte les retours et idées d'amélioration pour que le budget participatif reste un véritable outil de démocratie participative. Les dernières adaptations qui ont été définies sont l'augmentation du budget à 200 000 € et une fréquence de deux ans. Des projets en ont émergé, comme la création d'un jardin partagé dans le quartier des Blagis, l'installation d'un module végétalisé dans la cour de l'école élémentaire des Clos-Saint-Marcel, ou l'installation de nouveaux arceaux vélo.

INDICATEUR

17 projets ont été déposés entre 2020 et 2024 et 13 ont été retenus et développés

CCT (Comité consultatif des transitions) : la Ville a créé le Comité consultatif des transitions (CCT) par délibération du 8 octobre 2020. Le Comité est une instance de débat, de réflexion, de consultation et de proposition qui s'inscrit dans un engagement de longue date de la Ville pour promouvoir la démocratie participative et délibérative. Son but est d'accompagner les transitions

énergétique, environnementale, numérique, économique et sociale pour bâtir une ville plus durable. Il est constitué d'une vingtaine de citoyens tirés au sort, de volontaires, de représentants d'associations locales, de membres des comités consultatifs existants, de quatre représentants du conseil d'enfants et de l'ensemble des membres du conseil municipal.

Trois séances plénières sont organisées par an et plusieurs groupes de travail thématiques ouverts à tous se sont constitués pour travailler en autonomie sur des sujets spécifiques comme l'intelligence artificielle, les fablabs, la nature en ville, la Mission 0 déchet abandonné et beaucoup d'autres. Plusieurs animations et cycles de conférences ont également été organisés (sur les arbres, l'eau, les énergies, l'écologie et la famille, le moustique tigre, les démarches anti-gaspillage, l'économie sociale et solidaire) et permettent d'alimenter les réunions de travail.

Un des groupes de travail du Comité consultatif des transitions s'est réuni à deux reprises durant l'été 2019 pour contribuer à l'élaboration de la Charte de l'arbre. Cette charte, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Sceaux le 2 octobre 2019, vise à soutenir la préservation et le développement du patrimoine végétal de la ville, y compris dans les propriétés privées où se trouvent les principaux arbres remarquables en dehors du domaine départemental. Pour encourager le développement de la nature en ville, **une subvention de 200 € a été mise en place pour les particuliers** souhaitant acheter et planter des arbres sur leurs terrains. Les habitants peuvent également demander un "permis de végétaliser" et ainsi s'occuper d'une parcelle dans l'espace public (pieds d'arbre par exemple).

2-3 Protéger la nature et la biodiversité



Lutte contre les produits phytosanitaires: la ville de Sceaux est engagée depuis 2009 dans le programme “objectif zéro phyto” visant à réduire puis supprimer l'utilisation de ces produits. Plus aucun produit phytosanitaire n'était utilisé dans les espaces publics. En 2017, suite à la démarche Parlons ensemble de l'environnement, la Ville va plus loin en devenant la première commune d'Ile-de-France à interdire l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment le glyphosate, sur l'ensemble de son territoire et pour tous les acteurs, y compris les particuliers et structures privées.

Réalisation d'un atlas de la biodiversité: dans le cadre des “Inventaires écologiques métropolitains” de la Métropole du Grand Paris, Sceaux a réalisé un premier atlas de la biodiversité communale. Les observations, réalisées les 10 mai et 19 juin 2023 sur la Coulée verte, au cimetière, dans la prairie de l'hôtel de ville, le jardin de la Ménagerie et un espace vert près du lycée Florian, couvrent 30 hectares. L'objectif est de mieux connaître la richesse de la faune et de la flore locales et de préserver les espèces rares. Parmi les espèces d'oiseaux et d'insectes répertoriées, deux espèces d'oiseaux remarquables (l'accenteur mouchet et la mésange à longue queue) ainsi qu'une espèce de papillon rare (la zygène du pied-de-poule), qui s'est beaucoup raréfiée en Ile-de-France ces dernières années, sont présents à Sceaux.

INDICATEUR

91 espèces végétales, 23 espèces d'oiseaux et 15 espèces d'insectes ont été répertoriées

Le guide de l'animal en ville: en mai 2023, Sceaux publie un guide de l'animal en ville à destination de ses habitants. Il réunit des informations pratiques en matière de soins aux animaux domestiques et de préservation des animaux sauvages (hérisson, chauves-souris, oiseaux sauvages, moustique tigre, tiques, frelons, abeilles...).

Ateliers nature: depuis 2020, la Ville organise des “ateliers nature” en partenariat avec l'association d'insertion par l'écologie urbaine Espaces. Les ateliers combinent théorie et travaux pratiques avec la construction d'hôtels à insectes, d'abris à hérissons ou de nichoirs à oiseaux.

Lutte contre le moustique tigre: le moustique tigre étant de plus en plus présent, la Ville se mobilise pour sensibiliser les habitants et leur apprendre à se protéger. Une des solutions est de protéger les espèces animales qui se nourrissent de moustiques. En mai 2024, la Ville a donc organisé des ateliers de construction d'abris et de nichoirs pour les chauves-souris et les mésanges.

Lutte contre le moustique tigre dans les crèches: la Ville est en phase d'expérimentation de moustiquaires dans les crèches.

Jardin des voisins: sensible à l'intérêt croissant des habitants pour le jardinage, la Ville a créé en 2012, avec l'association Espaces, le Jardin des voisins sur un terrain acquis en 2003, anciennement la maison et la propriété du garde-barrière de la ligne de Sceaux. Situé près de la station Sceaux du RER B, ce jardin partagé couvre 1100 m². Le jardin, autogéré depuis 2017, est composé de 26 parcelles individuelles et 14 parcelles collectives, réparties entre 34 familles adhérentes. Les jardiniers sont organisés en association pour gérer le jardin.



2-3 Protéger la nature et la biodiversité



Le Jardin partagé de la Coulée verte : la Ville a déployé en 2018, en collaboration avec l'association d'insertion par l'écologie urbaine Espaces, un nouveau jardin partagé sur la Coulée verte, composé de 25 parcelles situées sur la coulée verte. L'association Espaces est chargée de l'animation et du suivi du développement du jardin partagé.

INDICATEUR

7 animations sont proposées chaque année par l'association Espaces à tous les jardiniers

Atelier pédagogique sur les abeilles : l'association La Ruche éducative s'occupe des quatre ruches pédagogiques de la prairie de l'hôtel de ville. Des ateliers de sensibilisation sont organisés autour de la préservation des abeilles, pour les familles ainsi que pour les écoles en semaine.

INDICATEUR

18 ateliers organisés et 640 pots de miel produits en 2 ans (2023 et 2024)

Jardins en pieds d'immeubles : en 2016, la Ville a lancé un premier appel à idée "jardins partagés en pieds d'immeubles" pour l'installation de jardins partagés dans les copropriétés privées et publiques.

INDICATEUR

Depuis 2016, une dizaine de jardins ont été créés

Arrêté pour la protection de la nidification des oiseaux : sur l'ensemble du territoire communal, la taille des haies, l'élagage et l'abattage des arbres sont interdits à toute personne pendant la période de nidification et de reproduction des oiseaux, soit entre le 16 mars et le 15 août de chaque année, sauf exception notamment pour raison de sécurité des biens et des personnes.

Démonstrateur écologique : Vallée Sud – Grand Paris développe un projet de démonstrateur écologique, qui réunira une école du développement durable, une ressourcerie et une station hydrogène, créant ainsi un espace dédié à l'expérimentation et à l'innovation en faveur des transitions. L'école permettra de sensibiliser les enfants, parents et professionnels aux enjeux de l'environnement à travers des pédagogies innovantes, telles que l'expérimentation scientifique et l'apprentissage en plein air. Elle servira également de centre de ressources et d'accompagnement pour les éducateurs locaux. Parallèlement, la ressourcerie proposera des ateliers de réparation et de recyclage, favorisant le réemploi et l'économie circulaire. En complément, la station hydrogène sera capable de produire jusqu'à 600 kg d'hydrogène par jour à partir d'énergies renouvelables et fournira un ravitaillement propre pour la flotte de véhicules du Territoire, renforçant ainsi les pratiques écoresponsables au sein du territoire.



STRATÉGIE SOLIDARITÉS



La troisième partie de ce rapport décrit les actions mises en place par la Ville pour réduire les inégalités, développer la solidarité et améliorer l'accès à des services publics accessibles et de qualité. Elle aborde aussi la stratégie économique mise en œuvre pour dynamiser l'activité commerciale locale répondant aux besoins de tous.

Depuis 2017, la ville de Sceaux a organisé plusieurs démarches de démocratie participative, invitant tous les habitants à échanger sur leurs attentes et leur vision concernant divers sujets comme la ville, la politique d'aménagement du centre-ville, les Blagis, l'Union européenne et l'environnement. Ces initiatives montrent l'engagement de la Ville à développer une politique locale inclusive et solidaire, par et pour les Scéens.



3-1 Favoriser le développement économique et les commerces de proximité



La Ville soutient les commerces de proximité et œuvre à développer le tissu économique, l'accessibilité des commerces et des infrastructures, ainsi que le dynamisme et l'attractivité des quartiers de la ville.

Redynamisation des pôles économiques: les pôles économiques et commerciaux des Blagis et de Robinson doivent continuer à se développer en complémentarité du centre-ville de Sceaux: requalification de certaines rues, améliorations des transports en commun, des trames piétonnes et de la voirie.

Charte pour l'avenir du centre-ville: la démarche de concertation citoyenne qui s'est tenue en 2017 a permis de donner naissance à la charte du centre-ville. Elle dresse les quatre grandes orientations en matière d'aménagement et de conservation d'un cadre de vie de qualité pour l'avenir du centre-ville:

- accéder au centre-ville et s'y déplacer en toute sécurité;
- faire rayonner le centre-ville de Sceaux en s'appuyant sur ses talents et par l'innovation;
- contribuer à la réussite de la jeunesse;
- garantir le bien vivre ensemble et la qualité du cadre de vie.

Sceaux Smart et Le Petit Voisin: ces deux tiers-lieux sont nés de la collaboration entre un groupe de citoyens et la Ville, sous la responsabilité d'une Scéenne. Sceaux Smart, situé au cœur de la ville, est un tiers-lieu qui facilite les relations entre les professionnels et le télétravail. Il s'inscrit dans l'économie collaborative et d'innovation. Dans le cadre d'un aménagement transitoire, Le Petit Voisin a été créé en juin 2019 par l'association Sceaux Smart. C'était un lieu éphémère connecté et apprenant qui offrait des espaces de travail, d'animations, des concerts, des expositions, des performances artistiques.



3-2 Développer l'économie sociale et solidaire



La Ville favorise des initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS) pour bâtir une ville plus durable, où se tissent des liens sociaux et se développent des projets solidaires pour toutes et tous.

La Maison éphémère des transitions: dans le cadre d'un aménagement transitoire, la Ville a proposé en 2019 un bâtiment inoccupé pour accueillir des acteurs de l'économie circulaire et solidaire tels que L'Île aux ressources, le Repair Café Phénix de Sceaux, ainsi que La ruche qui dit oui ! et l'Amap bio de Sceaux.

- **La ruche qui dit oui !:** distribution de produits locaux et de saison du monde paysan, en vente directe.
- **L'Amap bio de Sceaux:** distribution de produits bio, locaux, de saison, en vente directe de producteurs et agriculteurs bio. L'Amap a développé une offre de paniers solidaires permettant aux ménages et familles en difficulté de bénéficier de ces paniers. Grâce à cet engagement, un de ces agriculteurs a pu acquérir trois hectares de terres supplémentaires pour passer en agriculture biologique.

INDICATEUR

L'Amap a 170 adhérents et approvisionne 123 familles en produits frais et locaux, sur trois points de distribution, et 9 familles avec un contrat solidaire

- **L'Île aux ressources:** ressourcerie initialement pensée pour les étudiants, elle vend des objets de décoration, de la vaisselle, du petit mobilier de seconde main et dispose également d'une outillhèque. Un garde-manger solidaire a été installé afin d'aider les étudiants.

Ces acteurs seront relocalisés en 2025 dans des locaux en centre-ville.

Repair Café Phénix de Sceaux: à la suite de la démarche de participation citoyenne "Parlons ensemble de Sceaux", un groupe de travail a rassemblé des citoyens pour créer un repair café nomade. En effet, ce repair café se déplace dans différents lieux de transition : Sceaux Smart, la Maison éphémère des transitions, l'Animathèque MJC, Les Garages, le CSCB... Ouvert à tous, il permet à des citoyens bénévoles spécialisés dans différents domaines (textile, numérique...) d'apprendre aux habitants à réparer leurs objets, ce qui permet d'éviter de les jeter.

INDICATEUR

En deux ans, l'association a réalisé 11 événements, a accompagné 322 réparations demandées, ce qui a permis d'éviter 359 kg de déchets

Association COPI: la ville accueille depuis 2024 l'épicerie solidaire de l'association COPI. Cette association d'étudiants organise des distributions alimentaires et de produits d'hygiène par des étudiants bénévoles pour les étudiants dans le besoin. L'association organise deux distributions par semaine à raison de 50 paniers à chaque distribution, grâce à un partenariat avec la ferme de Marcoussis et la banque alimentaire.

INDICATEUR

En 2024, l'association a organisé 59 distributions soit 3550 paniers

3-3 Accompagner les transitions



La Ville accompagne le changement de comportement et l'adaptation au dérèglement climatique tout en renforçant la solidarité.

Festival Sociétés en transition(s): le festival Sociétés en transition(s) a été créé en 2017 en collaboration avec la ville de Bourg-la-Reine. Il invite les habitants à réfléchir à de nouvelles manières de vivre ensemble tout en préservant l'environnement. Au programme: des projections de films et documentaires engagés, des échanges avec des réalisateurs, des tables rondes avec des experts ainsi qu'une balade à vélo pour découvrir les lieux emblématiques des transitions dans les deux villes.

Le Printemps des transitions: depuis 2023, la ville de Sceaux organise un grand événement familial qui se déroule sur plusieurs jours, avec une journée dédiée aux enfants des écoles et aux seniors. Le Printemps des transitions permet aux Scéens, petits et grands, de s'informer sur la protection de l'environnement. Au programme de ce week-end: plus de 80 exposants et artisans locaux, rassemblés en villages thématiques (protection de la faune et de la flore, la mobilité douce, réduction des émissions de gaz à effet de serre ou encore zéro déchet), des ateliers pédagogiques, ludiques, des rencontres et des tables rondes, des spectacles et un espace restauration.

Les Blagis, un quartier en transition: en 2021, des habitants et acteurs économiques du quartier des Blagis ont pu livrer leurs opinions, leurs remarques, leurs attentes concernant leur quartier et son avenir lors d'interviews et de sept débats. À partir de ces échanges, une feuille de route a été réalisée et co-construite avec les partenaires de la Ville, notamment le bailleur social Hauts-de-Seine Habitat et le département des Hauts-de-Seine pour ce qui les concerne.

Cette feuille de route est constituée de 31 engagements sur les thèmes suivants:

- l'amélioration du cadre de vie dans le cadre d'une démarche de gestion sociale, urbaine et environnementale;
- la redynamisation du centre commercial par un plan de rénovation et un mode de gestion appropriés;
- la mise en place d'une stratégie globale en matière de tranquillité publique;
- l'amélioration de la mobilité dans le quartier et les liens avec le centre-ville;
- le renforcement de l'attractivité du quartier en valorisant ses atouts et en encourageant l'organisation d'événements qualitatifs;
- le développement de la convivialité et du vivre-ensemble dans le quartier en soutenant des initiatives collectives;
- l'accès aux services publics;
- l'accompagnement des familles;
- l'accompagnement de la réussite des jeunes;
- l'implication des jeunes dans différentes activités;
- le soutien et la valorisation des talents du quartier.

À ce jour, 22 actions ont été réalisées et quatre sont bien avancées, permettant d'œuvrer pour la tranquillité publique, la réussite des jeunes, l'accès aux services publics. Parmi celles immédiatement mises en œuvre, la création des Nocturnes des Blagis permet de rassembler les Scéens autour d'un marché nocturne d'avril à octobre. Des animations pour les enfants, des spectacles musicaux et des démonstrations des clubs de sport de la Ville permettent de créer une ambiance conviviale et festive et de mettre en avant les acteurs locaux de l'économie circulaire et solidaire. D'autres actions, comme l'ouverture d'une antenne France services visant à améliorer l'accès aux services publics, ont également été mises en œuvre.

3-4 Renforcer la cohésion sociale



La Ville soutient les citoyens les plus vulnérables en créant un environnement solidaire et bienveillant pour toutes et tous. Elle développe des lieux de rencontre, des actions de proximité et des services publics inclusifs.

Renforcer les liens entre enfants et parents: la Ville accompagne et renforce l'aide et le soutien pour les enfants et les parents avec les actions suivantes :

- Les Relais assistantes maternelles et parentales: c'est un lieu de rencontre et de soutien dédié aux assistantes maternelles, ainsi qu'un espace de sociabilisation pour les enfants.
- Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP): ces lieux accueillent des enfants accompagnés d'un membre de la famille, afin de rompre l'isolement des parents qui gardent leurs enfants à domicile.
- Le Projet éducatif territorial (PEDT): en 2022, en collaboration avec l'Éducation nationale, la Ville a renouvelé son projet éducatif territorial pour la période 2022-2025. Le PEDT coordonne les actions éducatives sur le temps scolaire et périscolaire et intègre des initiatives pour sensibiliser les enfants à des pratiques respectueuses de l'environnement, en incluant des activités sur la biodiversité, la gestion des espaces verts et la mobilité durable.

- Conseil des enfants: le Conseil des enfants de Sceaux, composé de 33 élèves de CM1 et CM2 engagés pour un mandat de deux ans, est renouvelé chaque année par moitié. Les jeunes élus participent à des projets citoyens et solidaires, ainsi qu'à des événements locaux comme les commémorations nationales.

La Ville apporte un volet de services aux seniors avec les actions suivantes :

- OYES: dispositif financé par l'Agence Autonomy des Hauts-de-Seine, afin de rompre l'isolement des seniors qui vivent seuls et de s'assurer de leur bien-être via des échanges téléphoniques et des visites de convivialité assurés par des étudiants durant sur la période estivale.

INDICATEUR

En 2024, dans le cadre du dispositif OYES, 835 appels ont été passés (506 en 2023), 87 visites effectuées (78 en 2023) et 4 animations ont été proposées à la résidence Les Imbergères (7 en 2023)



3-4 Renforcer la cohésion sociale



- La résidence autonomie Les Imbergères: la résidence offre 53 logements, dont 45 studios et 8 deux-pièces, à des seniors qui ne nécessitent pas d'accompagnement médical et qui ne souhaitent pas vivre seuls. La résidence dispose d'une salle de restauration, d'un salon d'activités, d'une salle de projection cinéma et d'un jardin. Pour favoriser le lien social, le restaurant et les animations sont ouverts à tous les Scéens qui souhaitent partager un moment de convivialité. La résidence accueillera prochainement un étudiant, qui bénéficiera d'un loyer réduit en échange de son temps et de son investissement dans la vie de la résidence.
- Permanences de soutien pour lutter contre la fracture numérique: les ateliers informatiques sont organisés par des bénévoles tous les lundis matin aux Imbergères. Les résidents bénéficient d'aide pour faire de petites démarches administratives ou consulter leurs mails.
- Élaboration d'un recueil de témoignages: des seniors de la commune sont sollicités pour relater leur vision de l'histoire de Sceaux.

La Ville soutient les aidants qui accompagnent une personne en difficulté :

- Café des aidants: depuis 2023, un café est consacré à l'accueil, l'écoute et à l'accompagnement des personnes aidantes. Le café permet d'identifier les besoins et d'orienter les personnes vers les partenaires du service seniors.

INDICATEUR

10 cafés des aidants ont été organisés en deux ans

- Mise en place d'une permanence d'écoute et de soutien psychologique: depuis 2022, ce dispositif en partenariat avec la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants de Vanves (Fondation Odilon-Lannelongue) offre trois rendez-vous individuels à chaque aidant.

La Ville mène une politique de soutien et "d'aller vers" par la mise en œuvre des actions suivantes :

- Solidaribus: outil du Secours populaire qui intervient auprès des publics le plus fragiles et qui rencontre des difficultés pour accéder aux services d'aides sociales. Le Solidaribus est présent au 49 rue de Bagneux aux Blagis, le premier mercredi du mois pour une distribution alimentaire et le troisième mercredi du mois pour un café solidaire, permettant de créer du lien social et d'identifier les besoins de la population.
- Bus santé femmes: en collaboration avec l'Institut des Hauts-de-Seine, le Bus santé femmes est présent devant le CSCB une journée par an en début d'été. Il permet d'informer les femmes sur leurs droits et de les orienter vers des services de santé.
- Programmes santé/sport: depuis septembre 2023, un programme gratuit de remise en forme personnalisé sur trois mois est proposé aux personnes de 18 à 60 ans souffrant de maladies chroniques (ALD). En 2023, huit personnes ont été sélectionnées et ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé avec un coach sportif et deux personnes se sont inscrites en 2024.
- France services: la structure a ouvert le 8 mars 2022 dans un ancien local de La Poste du quartier des Blagis. Elle vise à accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et à lutter contre la fracture numérique. Une cheffe de secteur, une référente et une conseillère numérique, assurent ce service. Deux ordinateurs sont disponibles en libre-service. Le lieu abrite également une agence postale communale.

INDICATEUR

En 2023, 5 915 accompagnements ont été réalisés dont 1 650 accès aux postes en libre-service. 3 159 personnes ont été accompagnées de janvier à juin 2024 dont 747 accès aux postes en libre-service.

3-4 Renforcer la cohésion sociale



- Partenariat/Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD): la stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance, revue pour la période 2024-2026, s'articule autour de trois axes: les jeunes, la lutte contre les violences intrafamiliales et la tranquillité urbaine. Depuis octobre 2023, des médiateurs sont déployés dans l'espace public pour rétablir le dialogue avec les habitants et aider les personnes vulnérables.

Pour lutter contre les violences intrafamiliales, la Ville collabore avec le Centre Flora Tristan pour prendre en charge et orienter les femmes victimes de violences nécessitant un hébergement d'urgence ou un accompagnement social, psychologique et éducatif. En 2023, plusieurs agents ont suivi une formation du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et du Centre Flora Tristan pour mieux comprendre et accompagner les victimes de violences intrafamiliales.



ADMINISTRATION RESPONSABLE

Pour encourager une dynamique vertueuse de comportements plus responsables, la ville de Sceaux a mis en place plusieurs actions concrètes au sein de ses services, reflétant ainsi l'engagement de l'administration à jouer un rôle moteur dans la transition écologique et à se positionner en exemple pour les Scéens.

Évènements éco-responsables : la Ville veille à ce que tous les événements organisés dans la commune soient écoresponsables, en intégrant entre autres des pratiques comme le tri sélectif, l'utilisation de toilettes sèches et la mise à disposition d'éco-cups réutilisables pour réduire les déchets.

Écopulseurs : dans une démarche de développement de l'adaptation et l'atténuation du dérèglement climatique, la Ville a souhaité mobiliser ses agents en créant un groupe d'agents volontaires. L'objectif de ce groupe est de sensibiliser l'ensemble du personnel municipal aux écogestes sur leur lieu de travail et dans les services au public afin d'impulser une culture du développement durable dans leurs missions de service public. Plusieurs ateliers à destination des agents ont été organisés depuis 2023 : zéro déchet, apiculture, sensibilisation aux mobilités douces, fabrication de bougies anti-moustiques ou encore d'emballages réutilisables.

INDICATEUR

En 2024, l'équipe des écopulseurs compte neuf membres référents.

Écogestes : par ailleurs, de nombreux écogestes sont progressivement intégrés dans l'ensemble des services de la Ville, renforçant ainsi l'engagement quotidien des agents :

- **Collecte de piles usagées :** plusieurs points de collecte des piles usagées sont accessibles dans les services. Les piles collectées sont ensuite recyclées.
- **Troc de vêtements :** en 2023 et 2024, une opération de collecte et de troc de vêtements a été organisée au sein de la mairie. Pendant une semaine, les agents ont eu la possibilité de déposer les vêtements dont ils n'avaient plus l'usage dans une salle dédiée et de repartir avec ceux qui leur plaisaient parmi les dons des autres participants. Les vêtements restants ont été remis à l'antenne de la Croix-Rouge de Sceaux.
- **Jeux pour enfants :** les écopulseurs ont organisé une collecte de jouets pour enfants en 2022 et 2023 au profit de l'association Rejoué qui donne une seconde vie aux jouets qui sont triés, nettoyés et remis en état par des personnes en insertion.
- **Stop aux gobelets et emballages plastiques :** les machines à café et les distributeurs de nourriture ont été remplacés entre mai 2023 et juin 2024 par des machines permettant l'utilisation de tasses et mugs réutilisables.



ADMINISTRATION RESPONSABLE

Numérique responsable: la ville de Sceaux mène diverses actions en faveur du numérique responsable, en adaptant ses pratiques et ses équipements pour réduire l'impact environnemental croissant lié à l'utilisation des outils numériques.

Les actions mises en place sont les suivantes :

- Utilisation de matériel moins énergivore: les ordinateurs de la Ville sont des "mini PC", labellisés "Energy Star", moins encombrants et énergivores que les PC traditionnels.
- Durée de vie du matériel: les équipements informatiques sont utilisés le plus longtemps possible afin de réduire leur empreinte numérique. À Sceaux, les équipements informatiques sont utilisés huit ans en moyenne.
- Recyclage du matériel informatique: les ordinateurs et téléphones portables professionnels qui ne sont plus en état de marche sont recyclés par l'entreprise Paprec.

INDICATEUR

1058 kg de matériel électronique ont été recyclés depuis 2023, contre 787 kg en 2022

- Recyclage des toners: les toners d'imprimante vides sont envoyés à l'entreprise Conibi qui les réutilise.

INDICATEUR

Plus de 48 kg de toners envoyés à Conibi et réutilisés depuis 2023

- Modification de la charte graphique du SceauxMag: la charte graphique du SceauxMag a été revue pour réduire son format et remplacer les aplats de couleur par des signets fins. La bande noire a été supprimée, réduisant la quantité d'encre utilisée. L'utilisation de typographies "écologiques" ont permis une économie d'encre de 20 à 30 %. Le nombre d'exemplaires imprimés et la liste de diffusion ont été réduits. L'imprimeur de la Ville, certifié ISO 14001 et Imprim'Vert, utilise de l'encre végétale.
- Création d'un espace cloud interne: pour limiter l'envoi de pièces jointes, les services de la Ville utilisent un système de drive appelé Le Nuage.



ADMINISTRATION RESPONSABLE

Moyens de déplacement des agents : à la suite d'une étude sur les mobilités professionnelles des agents de la Ville réalisée par Ekodev entre 2021 et 2022, un plan de mobilité pour les agents de la Ville a été mis en place :

- Semaine de la mobilité douce : chaque année, la Ville a également organisé la semaine de la mobilité des agents durant laquelle des ateliers et formations à l'utilisation de vélos électriques étaient proposés.
- Transition de la flotte automobile de la Ville : plus de 20% des véhicules utilitaires de la Ville sont électriques. L'objectif étant de remplacer progressivement les véhicules thermiques par des électriques ou des hybrides jusqu'à atteindre les 35% d'ici 5 ans. Pour de courts trajets, les agents peuvent également emprunter un des neuf vélos électriques de la Ville.

Forfait mobilité durable : pour leurs déplacements domicile-travail, les agents de la Ville qui réalisent leurs trajets en vélo peuvent bénéficier du forfait mobilité durable allant de 100 à 300 € par an, proportionnellement au nombre de trajets effectués en vélo. En 2024, 83 agents ont bénéficié de ce forfait pour récompenser des déplacements effectués en vélo (59 agents), trottinette électrique (12 agents) ou co-voiturage (12 agents). 65 agents ont pratiqué ces déplacements plus de 100 jours, 9 plus de 60 jours et 9 plus de 30 jours.

Lutte contre les discriminations : la ville de Sceaux s'engage dans la lutte contre les discriminations, en déployant des actions concrètes dès le processus de recrutement, afin de favoriser l'inclusion et l'égalité au sein de ses services :

- Processus de recrutement : le service des Ressources humaines de la Ville travaille sur une politique de recrutement plus juste en instaurant l'obligation de remplir un compte-rendu d'entretien pour évaluer les compétences de chaque candidat et candidate de manière objective.

Pour attirer des profils variés dans les corps de métiers les plus genrés, le service RH met en avant des agents qui présentent leur métier et missions pour lutter contre les stéréotypes de genre.

- Prévention des risques : tous les deux ans, le service Ressources humaines organise le forum de la qualité de vie au travail, pour sensibiliser sur le bien-être au travail et les risques associés aux différents métiers des agents.
- 8 mars et 25 novembre : organisation d'événements autour du 8 mars, journée des droits des femmes et du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes.
- Charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes : Sceaux figure parmi les premières collectivités territoriales signataires de la charte en 2006. La Ville agit au quotidien, de par sa proximité avec les habitants, les acteurs locaux et au sein des établissements, pour réduire les inégalités femmes-hommes et filles-garçons. La Ville adhère au Centre Hubertine-Auclert, plateforme régionale d'expertises et de ressources pour les élus et les agents des collectivités territoriales et rejoint ainsi les 300 membres du réseau des "Territoires franciliens pour l'égalité".



Ambassadrices et ambassadeurs de l'égalité femme-homme et fille-garçon : en mars 2024, la Ville a désigné des ambassadrices et des ambassadeurs de l'égalité femmes-hommes parmi les agents pour superviser les projets en cours sur cette thématique. Ils assurent un suivi continu tout au long de l'année au sein des services et se forment régulièrement sur ces questions.

INDICATEUR

13 agents ont été désignés pour devenir ambassadeurs de l'égalité femme-homme dans les services de la Ville.

ADMINISTRATION RESPONSABLE

Formation : les agents de la Ville ont accès à des formations leur permettant de rester connectés à l'actualité de leur profession. En tout, six formations sur le thème "conduire pleinement la transition écologique" sont proposées.

Démarche achats responsables et circulaires : la Ville intègre plusieurs critères environnementaux dans le cadre de ses appels d'offres pour de nouveaux marchés. Ceux-ci valent pour environ 20 % des points et sont donc un facteur déterminant du choix des prestataires de la Ville. Une quinzaine d'agents ont par ailleurs été formés à l'achat responsable.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les démarches de concertations citoyennes entre Scéens et élus sont la marque de fabrique de la ville de Sceaux. Elles encouragent les échanges sur des sujets importants et à venir pour la Ville, favorisent les débats et permettent aux habitants d'être associés aux décisions qui les concernent. L'objectif de ces concertations est de permettre aux Scéens d'être acteurs de l'avenir de leur ville en étant force de propositions sur les améliorations et innovations possibles.

LES COMITÉS CONSULTATIFS

Pour mener des actions au plus près des besoins des Scéens, la ville de Sceaux compte de nombreux comités consultatifs locaux. Ils rassemblent des représentants de la Ville, des personnes qualifiées et dans certains cas des Scéens ayant fait acte de candidature auprès du maire.

Le Comité consultatif des transitions (CCT)

Inscrit dans une démarche innovante de démocratie participative et délibérative, le Comité consultatif des transitions a vocation à accompagner les changements de comportement nécessaires pour initier les transitions énergétique, environnementale, numérique, économique et sociale permettant de bâtir une ville durable. L'ambition du Comité est de mettre en œuvre des actions concrètes aux côtés des citoyens, associations, acteurs économiques de la Ville qui peuvent prendre plusieurs formes : événements, éco-gestes, actions thématiques, chartes, avis, participations. Objectifs : réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement et développer des stratégies de résilience à l'échelle locale.

Le fablab dédié aux fibres et au textile, La Manufacture, ouvert en novembre 2021, est ainsi issu d'un groupe de travail du Comité consultatif des transitions qui a rassemblé plus de 50 citoyens lors de trois sessions de réunions. En 2023, un groupe de 12 étudiants a accompagné le Comité consultatif des transitions dans la réflexion sur la conception d'un nouveau lieu, La Fabrique des Blagis, un fablab dédié à l'innovation et au numérique. Ce groupe d'étudiants de l'IUT de Sceaux a été soutenu par le Département au titre du dispositif Curious Lab.

Depuis 2022, le Comité s'est réuni cinq fois en plénières et plus de 20 fois en groupes de travail sur les thèmes suivants : la trame noire, les ateliers dédiés à la stratégie bas carbone, au plan de végétalisation de la Ville, la réduction des déchets et des dépôts sauvages, le plan sobriété énergétique, le plan de sobriété sur l'eau, la nature en ville, les fablabs...

Afin de sensibiliser et partager les connaissances entre tous, des conférences ont été organisées sur les thèmes suivants : biodiversité, énergies (cycle de 2 conférences), arbres en ville (cycle de 3 conférences), prévention des frelons asiatiques, gaspillage alimentaire, intelligence artificielle (cycle de 5 conférences), eau (cycle de 3 conférences), carbone...

Le Comité consultatif de la vie étudiante (CVVE)

Afin de renforcer les relations entre les acteurs de la vie étudiante à Sceaux, un Comité consultatif de la vie étudiante (CVVE) a été créé fin 2021, réunissant les établissements d'enseignement supérieur, des représentants étudiants de chaque établissement, les gardiens de résidence, les acteurs du logement étudiant ainsi que la Ville. Le CVVE se réunit en plénière 1 à 2 fois par an et élabore différents projets tels que la santé mentale, les transitions, la complémentarité entre établissements, le partage des actions mise en œuvre par les étudiants au sein de leurs établissements. Un compte Instagram dédié, "Sceaux Campus", a été lancé en juin 2023. Une épicerie solidaire a été ouverte en 2024 avec le soutien de l'association COPI et de la Ville.

Le Comité consultatif de la ville pour tous (CCVT)

La Ville mène diverses actions qui améliorent la prise en compte du handicap pour un service public accessible à tous. Le Comité consultatif de la ville pour tous réunit régulièrement les associations et les personnes représentant le handicap. Une attention particulière est apportée aux services de l'UNAPEI 92 présents sur la Ville. Parmi les actions menées par le CCVT, nous pouvons noter des balades dans la ville afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et adapter le mobilier urbain et les cheminements.

Le Comité consultatif des aînés (CCA)

Cette instance, qui existe depuis 2002, est un espace de réflexion et de concertation qui est force de proposition sur les sujets qui touchent les seniors. 16 seniors actifs dont des représentants associatifs y participent.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Comité consultatif des aînés s'est impliqué dans l'élaboration du guide des seniors et des aidants. Il a également participé au groupe de travail "déplacement à pied en toute sécurité" et à l'organisation de manifestations telles que la Semaine bleue ainsi que l'élaboration des démarches de lutte contre les fractures numériques. C'est au sein de ce comité que des actions sont élaborées avec le jeune public (goûter dans les maisons de retraite avec des enfants des centres de loisirs) et des jeunes (permanences informatiques).

Le Comité consultatif des familles et de la vie de l'enfant

Ce comité est une instance participative, de débat, de réflexion, de consultation et de proposition, ayant notamment pour objet de donner des avis circonstanciés sur les questions qui concernent les enfants et les jeunes, de la naissance à 16 ans, et plus largement les questions relatives à la vie des familles et à la parentalité.

C'est avec ce comité que le Projet éducatif de territoire-Plan mercredi (PEDT) a été élaboré.

Le Conseil d'enfants

Il est composé de 33 enfants issus des classes de CM1 et CM2, élus pour deux ans. Le conseil est renouvelé par moitié tous les ans. Au cours de leur mandat, les jeunes élus participent à des réunions de travail organisées en commissions, ainsi qu'à trois réunions plénières présidées par le maire à l'hôtel de ville. Ils représentent l'ensemble de leurs camarades des classes élémentaires, découvrent le fonctionnement des institutions et s'engagent pour porter des projets citoyens ou solidaires.

Chaque année, le Conseil d'enfants sélectionne des thèmes et réalise des actions particulières.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES DÉMARCHES PARLONS ENSEMBLE

Initiée en 2012, la démarche participative “Parlons ensemble de Sceaux” avait permis à plus de 1 400 Scéens d’exprimer leurs attentes concernant leur ville et de faire émerger 169 propositions qui nourrissent la feuille de route de l’équipe municipale depuis 10 ans.

Parlons ensemble du centre-ville

(Secteur de projet de la place du général De Gaulle et ses abords)

Le projet mis au point dans la dynamique de la démarche de concertation “Parlons ensemble du centre-ville” et de l’appel à projet Inventons la métropole du Grand Paris, a fait l’objet de nombreuses actions en vue de sa mise en œuvre opérationnelle. Après la rédaction de la Charte du centre-ville, les citoyens volontaires ont participé à l’élaboration du projet.

Parlons ensemble de l’environnement

En 2019, cette nouvelle démarche d’écoute et de dialogue a permis aux Scéens de débattre et d’échanger autour du thème de l’environnement et de faire émerger 479 propositions qui ont permis la construction d’un plan d’actions. Parmi ces missions, on notera l’élaboration de la Charte de l’arbre, le permis de végétaliser, le lancement du budget participatif des transitions...

Parlons ensemble des Blagis

En 2021, la démarche “Parlons ensemble des Blagis” a également réuni et fédéré les habitants du quartier autour de projets collaboratifs.

Parlons ensemble de Sceaux

Engagée dans cette démarche régulière de concertation citoyenne, la Ville a poursuivi son initiative en organisant à nouveau “Parlons ensemble de Sceaux” en 2024.



Pour donner la parole aux Scéens, 66 habitants constituant un panel varié ont été interviewés, et six réunions publiques ont été organisées en 2024, réunissant élus et citoyens, soit une dizaine d'heures de débats ayant mobilisé près de 500 Scéennes et Scéens de tous âges venus de tous les quartiers de la ville, avec comme leitmotiv "parlons ensemble, vivons ensemble". Des groupes de travail spécifiques seront mis en place en 2025.

VALORISATION DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

- Des focus sur les démarches "Parlons ensemble" ont été publiés sur le site internet de la Ville.
- Des vidéos ont été publiées en 2024 portant sur le budget participatif de la transition écologique, "Parlons ensemble", La Fabrique des Blagis, etc.
- Plusieurs affiches Decaux ont été réalisées : "Parlons ensemble de Sceaux", budget participatif, etc.

ORGANISATION D' ACTIONS DE SENSIBILISATION

Trois événements sont organisés de manière récurrente par la Ville :

- Le Printemps des transitions : depuis 2023, la Ville célèbre au mois de mai l'engagement écologique et solidaire avec plusieurs journées d'animations et de rencontres sous la forme d'animations, de jeux, de stands et d'expositions à destination des écoles et du grand public. Ce Printemps des transitions est l'occasion pour tous de

découvrir les multiples actions qui peuvent être mises en place localement sur le thème de l'eau, de l'économie circulaire, de l'alimentation, de la mobilité, du bas carbone...

- Après cinq éditions organisées depuis 2015 par la Ville, le Forum de la rénovation énergétique, mené conjointement depuis 2020 avec Antony et Bourg-la-Reine, est l'occasion de réunir pendant trois jours en novembre habitants, experts et élus autour des enjeux de la transition énergétique. Il propose des actions réparties dans les trois villes concernées : conférences, tables rondes, balades thermiques, fresques et salon des entreprises.
- Le festival Sociétés en transition(s) : depuis 2017, ce festival est destiné à sensibiliser aussi bien les adultes que le jeune public aux mutations sociétales et écologiques, ainsi qu'à leurs causes, leurs conséquences et leurs remèdes. Ce festival est avant tout un festival de films avec des tables rondes d'experts, des retours d'expériences locales, des dégustations, des animations spécifiques pour les centres de loisirs et des visites de lieux de transition (La Manufacture, La Fabrique des Blagis, les jardins partagés...). Cet événement organisé en février est le fruit d'une collaboration étroite entre les villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux.

SCEAUX, HAUT LIEU DES TRANSITIONS

Sceaux a été identifié par l'Institut Paris Région comme un haut lieu des transitions en île-de-France avec la rédaction d'un guide et l'organisation régulière de visites à l'initiative de l'institut et d'autres instances.

SCEAUX VILLE LABELLISÉE

Les labels obtenus par la ville de Sceaux sont le résultat de son action en faveur d'une ville plus durable et solidaire. Ils reflètent son engagement constant et volontaire en faveur de l'environnement, du bien-être et de la qualité de vie de ses habitants.

Territoire vélo : la Maison du tourisme de Sceaux a été labellisée "Accueil vélo" en 2022. En 2023, la Maison du vélo et Les Félibres ont également reçu ce label, rejoignant ainsi les 7 000 établissements français offrant un accueil adapté aux cyclotouristes. Les cyclistes, locaux ou de passage, peuvent aussi utiliser les trois stations de réparation pour vélo.

Depuis 2018, la ville de Sceaux est labellisée "Territoire vélo". Elle devient la première ville d'Île-de-France à recevoir cette distinction qui récompense une politique innovante en matière de développement des circulations douces et de partage de l'espace public, grâce au classement de la voirie communale en zone 30 dès 2009, à la généralisation des doubles sens cyclables, à l'installation d'aires de stationnement pour vélos ou encore à la création de la première zone de rencontre francilienne.

Label Employeur pro-vélo : la ville de Sceaux a reçu la labellisation Or (niveau le plus haut) au programme Objectif employeur pro-vélo pour son engagement dans le développement de l'usage du vélo auprès des agents de la ville.

Label Ville prudente : Sceaux est labellisée Ville prudente, niveau trois cœurs. Ce label décerné par l'Association de la sécurité routière récompense les communes les plus exemplaires en matière de mobilité sûre et de prévention routière.

Territoire engagé pour la nature : Sceaux est labellisée Territoire engagé pour la nature par l'Office français de la biodiversité depuis 2020.

Artisans et commerçants écoresponsables (CCI) : le label Artisans et commerçants écoresponsables est accordé aux commerçants qui s'inscrivent des "éco-défis". Ce label vise à réduire leur consommation d'énergie, lutter contre le gaspillage, développer l'écomobilité et mettre en œuvre des mesures de responsabilité sociale et solidaire. En fonction de leur niveau d'engagement, ils reçoivent le label niveau Or, Argent ou Bronze.

La Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France (CCI) a labellisé 55 commerçants et artisans scéens le 16 janvier 2024. À cette occasion, 23 ont reçu le label Or, 23 le label Argent et 9 le label Bronze.

Le Trianon : Le Trianon est un cinéma municipal classé Art et Essai, labellisé Patrimoine et répertoire, Jeune public. Il participe aux trois dispositifs d'éducation à l'image (École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma) et propose par ailleurs une offre abordable avec plusieurs tarifs réduits.

Label Ville amie des aînés : Sceaux détient le label Ville amie des aînés, décerné par l'Organisation mondiale de la santé, depuis 2014. Ce label est attribué aux communes engagées pour le bien-être des seniors. Parmi les actions mises en place, on trouve le dispositif OYES, des ateliers pour réduire la fracture numérique, et le Conseil des aînés, un groupe de travail réunissant seniors et élus pour discuter des projets et problématiques des aînés selon une logique de démocratie participative.

Label Écolo-crèche : la crèche Charaire et les deux crèches des Musiciens sont labellisées Écolo-crèche. Les crèches des Blagis et de l'avenue de la Gare sont en cours d'évaluation. Le label Écolo-crèche, valable pour un cycle de trois ans, distingue les crèches qui s'engagent à réduire leur impact environnemental, améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels et à intégrer une composante environnementale aux activités quotidiennes.

Label E3D : le label E3D, décerné par l'Éducation nationale, accompagne et soutient les écoles dans l'éducation au développement durable. Il comporte trois niveaux de labellisation : niveau 1 (engagement), niveau 2 (approfondissement) et niveau 3 (déploiement). L'école des Clos-Saint-Marcel (maternelle et élémentaire) est labellisée niveau 2, tandis que l'école primaire du Petit-Chambord et l'école élémentaire du Centre sont labellisées niveau 1. Le label établit des prérequis, mais les écoles ont la liberté de l'adapter à travers leurs projets et actions.

SCEAUX VILLE LABELLISÉE

Label Plan mercredi: dès la rentrée 2018, la Ville s'est ainsi inscrite dans la démarche du Plan mercredi qui vise à structurer les temps périscolaires du mercredi pour garantir des activités de qualité pour les enfants. Il s'articule autour de plusieurs axes, notamment l'enrichissement des activités éducatives, culturelles, sportives et artistiques, en complément de l'enseignement scolaire. L'objectif est de renforcer la continuité éducative et de permettre un meilleur équilibre entre les différents temps de vie de l'enfant.

Label ELoGE: en 2023, la Ville s'est vu décerner le label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELoGE) pour la seconde fois. Le label ELoGE distingue les collectivités locales selon douze critères comme la participation citoyenne, la capacité d'innovation, la soutenabilité à long terme ou encore l'attention portée aux droits humains, à la diversité et à la cohésion sociale.

Label Sceaux ville amie des enfants: la Ville conserve pour le mandat 2020-2026 le label de l'Unicef Ville amie des enfants obtenu durant le mandat 2014-2020. Celui-ci souligne l'engagement de la Ville à promouvoir et protéger les droits des enfants et la mise en œuvre d'actions éducatives et de sensibilisation, comme des initiatives contre le harcèlement scolaire (dispositif pHARe) et des projets pour l'égalité entre filles et garçons, intégrés dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT).

Label Ville internet: depuis 2010, la ville de Sceaux s'engage à améliorer l'accessibilité à internet et optimiser ses services grâce aux outils numériques. La Ville a obtenu trois arobases en 2023 et quatre arobases en 2024 dans le cadre du label national Territoires, villes et villages internet, qui met en avant les initiatives en matière de politique numérique publique. Ce label est représenté par un système de notation de @ à @@@@.

Démarche et certification Qualivilles: la certification Qualivilles a été renouvelée en 2023 pour un nouveau cycle de 4 ans, pour les deux services engagés de la Ville: le service Sceaux info mairie et la Maison du tourisme. Le référentiel Qualivilles vise à augmenter les exigences d'accueil, d'information et d'orientation, ainsi que la qualité des réponses apportées aux usagers, garantissant ainsi un service public de qualité aux Scéens.

INDICATEUR

99 % des usagers sont satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé par les agents des deux services engagés.

Marianne d'or 2024: la ville de Sceaux a reçu la Marianne d'or pour sa politique exemplaire en matière de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Cette distinction récompense l'engagement de la Ville en faveur du bien-être de ses agents.



LEXIQUE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire désigne un ensemble de pratiques dont la finalité est de préserver les ressources naturelles comme l'eau, l'air, le sol et les matières premières. Certaines de ces ressources naturelles sont déjà surexploitées, en situation de pénurie voire d'épuisement, à l'échelle mondiale.

L'économie circulaire vient remettre en question le modèle traditionnel basé sur l'économie linéaire "extraire, produire, consommer, jeter". On parle régulièrement de "boucler" ou "fermer la boucle" de l'économie circulaire, ce qui signifie :

- conserver les ressources naturelles dans l'économie via l'optimisation de leur usage dans les produits et les services;
- limiter ce qui sort de cette "boucle" (déchets, en particulier ceux non valorisés);
- limiter ce qui y entre (ressources naturelles extraites, matières premières).

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Le concept d'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergies décarbonées ou peu émettrices de gaz à effet de serre et dont les stocks se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation. Ce sont des sources d'énergies indispensables pour diminuer notre dépendance aux énergies fossiles, limitées et très émettrices en GES.

Les principales sources d'énergie renouvelable sont :

1. La bioénergie
2. L'énergie solaire directe
3. L'énergie géothermique
4. L'énergie hydroélectrique
5. L'énergie marine
6. L'énergie éolienne

ÉQUIVALENT-LOGEMENT

L'équivalent-logement est une unité de quantité d'énergie, essentiellement utilisée afin de donner une réalité "concrète" à des statistiques sur les quantités d'énergie livrées. Un équivalent logement équivaut à la consommation d'un logement moyen, d'environ 70 m² occupé par un ménage de quatre personnes.

GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Par gaz à effet de serre, on entend un gaz présent dans l'atmosphère qui retient une partie de la chaleur reçue par le système solaire dans l'atmosphère terrestre. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère se traduit par une hausse de sa température et le dérèglement du climat. Certains gaz sont d'origines naturelles et d'autres issus des activités humaines, en particulier les gaz fluorés.

GÉOTHERMIE

La géothermie est la valorisation de la chaleur du sous-sol à diverses profondeurs. Selon les techniques, elle permet la production de chaud et de froid. La géothermie est une énergie renouvelable faiblement émettrice en gaz à effet de serre et disponible localement, 24 h/24, 365 jours par an, indépendamment des variations climatiques journalières ou saisonnières.

La géothermie est présente partout et consommée localement. Ses applications sont nombreuses. La principale concerne le chauffage des bâtiments, soit de façon centralisée par le biais de réseaux de chaleur, soit de façon plus individuelle par l'emploi de pompes à chaleur couplées à des capteurs enterrés (sonde ou aquifère). Le chauffage des habitations, à l'aide de réseaux de chaleur géothermique, est ainsi le premier poste d'utilisation de la géothermie en France (plus de 300 000 équivalents-logements sont ainsi chauffés en région parisienne).

RÉUTILISATION ET RÉEMPLOI

Ces deux termes sont souvent confondus mais ne désignent pas la même chose. En effet, la réutilisation consiste à utiliser un produit ou un matériau pour le même usage sans transformation. Le réemploi, quant à lui, implique de détourner un produit ou un matériau de sa fonction initiale pour lui donner un nouvel usage.

Ville de Sceaux
122 rue Houdan
92331 Sceaux cedex
Tél. : 01 41 13 33 00
sceaux.fr > contactez-nous

